

Malg, Boussouf, colonel Lotfi : le temps des vérités

Par Saïd Sadi (P. 6 et 7)



Edition d'Alger - ISSN IIII - 0074

Le Soir
D'ALGERIE
www.lesoirdalgerie.com
Quotidien indépendant

Le Bonjour du «Soir»

Recette bidon

Encore ! Je viens de lire qu'un ministre a réitéré cette recette bidon, valable pour les territoires non pourvus de richesses naturelles et d'ambition : l'avenir est dans l'agriculture et le tourisme ! Non, Monsieur Khomri, l'avenir est dans la réindustrialisation au forceps, la mise en valeur des potentialités de notre sous-sol, la mise au travail de nos jeunes ; un véritable plan Marshall qui, au bout de quelques années, permettra à notre pays de ne plus importer de produits manufacturés qui coûtent excessivement cher.

Revenir aux mots d'ordre d'antan : compter sur nous-mêmes, produire de la cuillère à café à la grande machine-outil, en passant par les produits sidérurgiques, la métallurgie, la pétrochimie, la chimie, la mécanique, l'industrie textile, celle du cuir, l'électronique, l'informatique, etc. Cela pour retrouver notre situation d'avant la grande catastrophe de la «restructuration» qui a réduit en miettes les mastodontes de l'industrie et du bâtiment algériens, avant qu'une privatisation anarchique et boulimique ne vienne anéantir tout notre tissu industriel, ouvrant la voie au tout import !

Quant à l'agriculture, voilà 40 années que nous nous débattons dans les marées boueuses des réformattes et des «investissements» colossaux qui ne donnent aucun résultat probant. Seule la planification, l'irrigation et l'industrialisation de la production sont en mesure de créer les conditions d'un redressement du secteur. Le tourisme ? Pourquoi pas ! Mais tant qu'il y aura le moindre danger dans les hautes montagnes ou au Sahara, les touristes ne viendront pas ! Et puis, quand la Tunisie et l'Égypte se sont effondrées, qu'a pu faire le tourisme pour les sauver du sinistre économique ?

farahmadaure@gmail.com

● RELOGEMENT DANS LA CAPITALE

Plus de 1 400 familles déménagent aujourd'hui

PAGE 4

● OUVERTURE DU CIEL AU PRIVÉ

Le dossier qui divise

● Niet à l'ouverture du ciel aérien à la concurrence. C'est ce que le ministre des Transports, Amar Ghoul, assure de nouveau, s'opposant aux desiderata de nombre d'opérateurs privés dont le P-dg du groupe ETRHB et candidat unique à la présidence du Forum des chefs d'entreprises, Ali Haddad.

PAGE 3



● SIDI-BEL-ABBÈS

Une bombe désamorcée à Merine

Les services de sécurité ont réussi à découvrir, et à faire exploser, dans la journée d'hier, un engin explosif enfoui par des terroristes sur la route menant au stade communal de Merine, une localité du sud de la wilaya de Sidi-Bel-Abbès. Cette découverte intervient 48 heures après que les forces de sécurité, agissant sur la base d'informations sûres, eurent bouclé tout le périmètre de cette route en vue de retrouver l'engin explosif, une grenade que les terroristes avaient pris le soin d'enfouir sur la route du stade et qui aurait certainement fait des victimes, si elle avait explosé, parmi les nombreux usagers de cette route. D'ailleurs, rapportent des témoins, la déflagration provoquée par les artificiers dépêchés sur les lieux a été entendue à des kilomètres à la ronde.

A. M.

Photos : DR

FLN

Les trois grands regroupements de Amar Saâdani

PAGE 5



La décalcomanie du FLN

Là où tu comprends vraiment que le multipartisme issu des blessures d'Octobre 1988 est devenu du festi, c'est quand tu vois les micmacs du FLN. Voilà un parti qui fut unique par la force tout court et qui, par la force des choses, devint incontournable. Il condensa jusqu'à un certain point toute la symbolique héroïque de la lutte anticoloniale. Et voilà qu'après l'instauration du pluralisme politique, on a voulu nous faire croire qu'il ne sera qu'un parti parmi la bonne centaine qui poussait alors comme des champignons. Mais le FLN demeura, malgré tout, propriétaire non seulement d'une symbolique mais aussi de nombreux biens immobiliers et de cadres et de militants rémunérés sur les deniers publics. Bon, bref, tout le monde intégra ça comme une sorte de fatalité. Mais quand je vois que le moindre frémissement aujourd'hui fait mettre Saâdani en Une des médias alors que nous sommes censés avoir plusieurs partis et même une opposition, que fustige d'ailleurs gaiement Benyouènes, je me dis attends un peu, stoppons un peu l'hypocrisie. Le FLN n'est pas un parti comme les autres. Il reste un parti unique, décalcomanié à tire-larigot.

A. T.
arrisetouffan@yahoo.fr

Le calendrier

Dans les milieux branchés d'Alger, on évoque la convocation, pour les prochains jours, d'un homme politique algérien par la justice française. Cet homme a été déjà entendu par les services de police suite à une plainte déposée par une ONG. Comme le rendez-vous judiciaire est pour les tout prochains jours, les initiés suivent déjà avec attention le calendrier de cet homme politique.



L'AADL et les bureaux d'études

L'AADL continue de vivre des difficultés à trouver des bureaux d'études pour le suivi et le contrôle de son programme de réalisation de logements. Pour preuve, les nombreux appels d'offres lancés dans ce sens sont restés sans écho. Un vrai mystère.



Éviter les perfusions à répétition

La Pharmacie centrale des hôpitaux (PCH) va lancer une opération d'importation de chambres implantaires. Il faut savoir que tous les patients soumis à de fréquentes perfusions intravéneuses souffrent le martyr. Cette chambre implantaire permet d'éviter les perfusions et le risque d'éclatement de veines. On recense dans ce cas, ceux qui subissent les longues séances de chimiothérapie.



Un jour, un sondage



Pensez-vous qu'il est urgent d'ouvrir le ciel algérien aux compagnies aériennes privées ?

OUI NON Sans opinion

Avez-vous été convaincu par la prestation de l'équipe nationale de football face à l'Ethiopie ?

Résultat sondage

OUI :	NON :	Sans opinion :
65,69%	25,72%	8,59%

vit'amine !

aminelabter@hotmail.com

HOSPITALISATION DE BOUTEF LA PRÉSIDENTIE RÉAGIT ENFIN :

IL
EST VRAI QUE
FAKHAMATOUHOU A ÉTÉ
ÉVACUÉ EN FRANCE...
EN AVRIL 2013 !

Labter

OUVERTURE DU CIEL AU PRIVÉ

Le dossier qui divise

Niet à l'ouverture du ciel aérien à la concurrence. C'est ce que le ministre des Transports, Amar Ghoul, assure de nouveau, s'opposant aux desiderata de nombre d'opérateurs privés dont le P-dg du groupe ETRHB et candidat unique à la présidence du Forum des chefs d'entreprises, Ali Haddad.

Chérif Bennaceur - Alger (Le Soir) - La libéralisation du transport aérien n'est pas à l'ordre du jour, réaffirme le ministre des Transports, Amar Ghoul. «l'ouverture de l'espace aérien à la concurrence, à l'heure actuelle, ne se pose pas», assure Amar Ghoul dans un entretien accordé au quotidien arabophone *Echourouk* et publié hier. Répondant à «certains qui demandent à l'Algérie d'ouvrir le ciel», le ministre des Transports estime que cette option ne confortera que «l'intérêt des compagnies étrangères».

Selon Amar Ghoul, l'Algérie «ne gagnera rien mais perdra beaucoup», dans la mesure où les compagnies nationales (Air Algérie et Tassili Airlines) ne sont pas capables d'affronter la concurrence, dans un ciel ouvert. Certes, «l'ouverture du ciel est impérative, mais pas aujourd'hui», déclare le ministre des Transports qui estime «nécessaire de bien étudier la question et de voir ce qui répond aux intérêts» du pays. Et cela même si Amar Ghoul laisse entendre la création d'une compagnie low cost.

Une opposition à la libéralisation du transport aérien récurrente dans le discours gouvernemental, réfractaire à la réédition de l'expérience Khalifa Airways, et qu'il justifie par l'argument imparable de l'intérêt national. Néanmoins, la position gouvernementale diverge d'avec celles de nombreux opérateurs économiques notamment privés.

Or, l'ouverture du ciel aux opérateurs privés, le P-dg du groupe ETRHB, Ali Haddad qui est candidat, au demeurant unique, à la présidence du Forum des Chefs d'entreprises (FCE) la considère opportune.

Une option que le FCE devra s'engager à concrétiser, assurait récemment Ali Haddad lors d'une halte de campagne à Constantine.

Notons que cet intérêt du patron de l'ETRHB pour le transport aérien ne date pas d'aujourd'hui, dans la mesure où il projetait voilà plusieurs années de lancer une compagnie aérienne.

Ce faisant, le futur dirigeant du FCE, réputé proche du cercle présidentiel, s'oppose au ministre des Transports, réputé également

proche de ce même cercle.

Tenant des discours diamétralement opposés, Amar Ghoul et Ali Haddad parviendront-ils à converger, dans l'«intérêt» national ? Autre engagement que le candidat à la présidence du FCE avance lors de sa campagne, l'ouverture du secteur de l'énergie aux privés. Certes, un secteur déjà ouvert à la participation du privé, notamment dans la distribution de carburants.

Toutefois, Ali Haddad dont le groupe opère déjà dans le bitume et qui a été naguère préqualifié par l'Agence nationale de valorisation des ressources en hydrocarbures (Alnaft) affiche son intérêt pour une grande présence du privé algérien dans l'amont et l'aval pétrolier, une participation davan-



Le gouvernement ne veut pas rééditer l'expérience Khalifa Airways.

tage conséquente dans les projets nationaux. Un intérêt que le patron de l'ETRHB aurait œuvré à concrétiser en exerçant même des

pressions sur le management énergétique national, voire en provoquant de facto le limogeage de l'ancien P-dg du groupe

Sonatrach, Abdelhamid Zerguine. De telles supputations ont été ainsi formulées par plusieurs parties et notamment par la secrétaire générale du Parti des Travailleurs, Louisa Hanoune.

Notons que le candidat Haddad, cité par le journal électronique *Tout sur l'Algérie*, évoquait le projet déjà mûri d'une usine à Oran pour la fabrication de canalisations pour l'eau et les hydrocarbures.

Toutefois, un intérêt pour le secteur énergétique que les pouvoirs publics semblent tolérer dans le cas de cet important entrepreneur mais qu'ils n'ont pas encouragé quand il émanait d'un autre grand opérateur économique, le patron du groupe Cevital, Issad Rebrab pour ne pas le citer.

Promoteur depuis nombre d'années de plusieurs projets dans l'aval notamment, le président de Cevital peine à en concrétiser la plupart.

C. B.

ALORS QUE LE SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE OUVRE SES PORTES CE MERCREDI

Des experts attirent déjà l'attention des pouvoirs publics

Le Salon international de l'agriculture ouvre ses portes ce mercredi 19 novembre, à la Safex, à Alger, sur une thématique que l'Algérie tarde et peine toujours à concrétiser : «La sécurité alimentaire».

Mehdi Mehenni - Alger (Le Soir) - L'organisateur du Salon et président de la fondation Filaha innove. D' Amine Benssemmane a dénoncé hier, en marge d'une conférence de presse consacrée à l'organisation d'Agro-expo, l'importation massive de certains produits agricoles au détriment de la production nationale. Il cite à titre d'exemple l'orange dont, selon lui, les pouvoirs publics peuvent aisément encourager sa production dans le pays au lieu de recourir à l'importation. C'est dans ce sens, insiste-t-il, que la 9^e édition du Salon international de l'agriculture ouvrera «à mettre en exergue notre souci d'indépendance alimentaire à travers la modernisation de la production agricole, les

programmes de fertilisation, les nouvelles technologies d'irrigation et la mécanisation qui permettent de s'orienter vers une agriculture de professionnels, où le manager agriculteur gère son entreprise avec un business plan».

Le D' Amine Benssemmane trouve aussi «scandaleux» le prix actuel de la pomme de terre. En reconnaissant que l'Etat a pu mettre en place une politique de régulation, il regrette néanmoins qu'il n'y ait pas de suivi.

«Les propriétaires des chambres froides ont profité de la dérégulation qu'il y a eu pour faire augmenter les prix. Le destockage n'a pas été fait dans les temps, d'où la pénurie et la cherté du produit», relève-t-il, tout en évoquant le dérèglement du circuit de commercialisation et la désorganisation au niveau des marchés de gros. C'est d'ailleurs dans ce sens que d'autres invités experts ont abordé «la nécessité de spécialiser les segments des filières qui, une fois installés, permettront une meilleure organisation, que ce soit



Le ministère de Nouri interpellé.

pour la commercialisation ou le stockage».

Toujours sur le même chapitre, D' Amine Benssemmane rappelle que le secret de la réussite de toute politique agricole repose sur «l'organisation de l'interprofession, dans la mesure où les opérateurs agricoles doivent prendre leur avenir en main et s'organiser dans toutes les filières agricoles, avec

l'aide de l'Etat qui jouera le rôle de régulateur».

Enfin, il est à signaler que le Salon international de l'agriculture se déroulera du 19 au 23 novembre au Palais des expositions aux Pins-Maritimes (Safex), et connaîtra la participation de 150 exposants alors que 150 000 visiteurs sont attendus.

M. M.

ELLE SE DÉROULE À L'ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION

Session de formation au profit des présidents d'APC

Les élus locaux peuvent-ils améliorer leur rendement, améliorer le service public et la prise en charge des doléances des citoyens ? Le ministère de l'Intérieur semble convaincu que oui et entame donc une série de formations à l'Ecole nationale d'administration (ENA). La première session a été lancée hier au profit de 506 présidents d'APC.

F.-Zohra B. - Alger (Le Soir) - Les présidents d'APC de six wilayas sont concernés par la formation. Il s'agit des wilayas d'Alger, Batna, Sétif Ouargla, Mostaganem et Oran. Pour M. Adli, secrétaire général du ministère de

l'Intérieur, il s'agit, à travers cette formation, d'améliorer le service public et de répondre à la demande du citoyen en modernisant notamment l'administration.

Le responsable évoquera aussi la valorisation de la ressource

humaine. «A travers ces cycles de formation, nous visons aussi à arriver à une administration transparente, basée sur le service public, moderne et libérée des entraves bureaucratiques», a déclaré M. Adli. Il dira, par ailleurs, qu'en plus de la valorisation de la ressource humaine, il s'agit de l'allègement des documents administratifs et du développement local. Il citera la numérisation des registres d'état civil et la création d'un registre national électronique d'état civil. Pour ce qui est de la valorisation

de la ressource humaine, il s'agit, selon le responsable, notamment du renforcement du système de formation selon les besoins des collectivités locales et ce, à travers la création d'un centre de formation dans chaque wilaya.

Cette formation destinée aux présidents d'APC et dont la première session a été lancée hier, coïncide, selon M. Adli, avec l'installation d'un groupe de travail par le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales. Il s'agit d'un groupe de travail interministériel

chargé de la préparation de l'encadrement de la participation des citoyens dans la gestion des affaires locales élargi aux élus locaux et aux représentants de la société civile.

Le programme de formation concernera l'organisation et la gestion de l'APC, la gestion des ressources humaines, les marchés publics et les finances locales.

La session sera encadrée par des experts et de hauts cadres de l'administration.

F.-Z. B.

RELOGEMENT DANS LA CAPITALE**Plus de 1 400 familles déménagent aujourd'hui**

L'opération de relogement se poursuit dans la capitale. Aujourd'hui, ce sont plus de 1 400 familles qui rejoindront de nouvelles habitations dans le cadre de l'éradication de l'habitat précaire.

Salima Akkouche - Alger (Le Soir) - Le wali d'Alger qui a donné hier, lors d'une conférence de presse, les détails de cette nouvelle opération a indiqué que les familles concernées sont celles occupant des bidonvilles et les immeubles menaçant ruine issues des communes de Douéra, El Achour, Kheraïcia, Aïn Benian, Tassala El Merdja (Birtouta) et La Casbah. Ces familles seront relogées dans les communes de Douéra, Birtouta et Kheraïcia.

Abdelkader Zoukh a indiqué que 360 familles habitant à proximité du barrage de stockage d'eau à Douéra seront relogées

aujourd'hui. Ainsi, souligne-t-il, le remplissage du barrage d'eau qui va servir pour l'irrigation des terres agricoles et l'alimentation en eau potable des habitants de la ville de Zéralda, actuellement alimentés à partir de la ville de Tipasa, se fera à partir de demain mardi. 300 familles habitant le Val d'Hydra (El Biar) doivent quitter les lieux dès aujourd'hui pour permettre l'achèvement du projet de dédoublement de la voie routière Hydra-El Biar.

D'ailleurs, des émeutes ont éclaté dans la nuit de dimanche au Val d'Hydra provoquées par les habitants, notamment par les commerçants qui refusent de partir.



Photo archive d'une opération de relogement à Alger.

Cependant, selon le wali d'Alger, il s'agit d'un projet d'utilité publique et les familles «vont partir avec ou sans leur consentement». Selon Zoukh, ces commerçants auront des locaux dans

leurs nouvelles cités. Il a indiqué que cette opération a permis de récupérer 3 hectares de terrain où seront construits de nouveaux logements.

Le même responsable a rappelé que depuis le mois de juin dernier et avec cette dernière opération de relogement, 12 700 familles soit plus de 80 000 habitants ont été relogées. La wilaya d'Alger dispose d'un programme global de 84 000 logements destinés à la lutte contre l'habitat précaire parmi 241 000 unités de logements toutes formules confondues. 25 000 unités sont en cours de distribution et 11 000 autres seront livrées avant décembre 2014. Le reste sera réceptionné entre 2015 et 2016.

S. A.

CONCERNÉS PAR L'OPÉRATION DE RELOGEMENT CE LUNDI À ALGER**Les habitants du Val d'Hydra refusent le «délogement arbitraire»**

Les habitants du Val d'Hydra, quartier situé à cheval entre les communes d'El Biar, Ben-Aknoun et Hydra, sur les hauteurs d'Alger, ne veulent point entendre parler de relogement dont une énième opération est prévue ce lundi dans la capitale et les concerne.

M. Kebci - Alger (Le Soir) - Et ils l'ont signifié de fort belle manière en bariolant, depuis avant-hier samedi, leur quartier de banderoles comme pour faire part de leur position à l'égard de cette opération de relogement.

«Non au délogement arbitraire» est le slogan-phare de ces habitants qui ont, également, obstrué le chemin Maclay menant

vers El Biar durant près de deux heures en soirée, à l'heure du match Algérie-Ethiopie dans le cadre de la 5^e journée des éliminatoires qualificatives à la 30^e Coupe d'Afrique des nations de football.

Pour nombre d'entre eux, il n'est pas question de quitter le quartier pour une destination inconnue, pour beaucoup d'entre eux, ce relogement est à valeur d'un véritable «déracinement». «Jusqu'à maintenant, nous ne savons pas où nous allons être relogés et nous n'accepterons pas d'être traités comme des moutons», assènera un quinquagénaire à la face d'un officier de police venu calmer les esprits surchauffés. Et les contestataires d'exiger la présence du wali d'Alger sur les lieux pour, disent-ils, s'expliquer car «il n'est pas question qu'on nous case dans des sites

isolés». Cela dit, ce site que l'on dit objet de bien de «convoitises» de par sa situation stratégique pose une problématique qui n'existe pas dans les autres sites délogés jusqu'ici. Car, s'il est vrai que plusieurs familles logent dans des baraques, érigées en parpaings et dont le toit est en éternit, il est, à l'opposé, des résidents qui ont mis du cœur mais aussi beaucoup d'investissements pour ériger de belles bâtisses avec des locaux commerciaux de haut standing.

Et ces gens, les tout premiers à s'installer dans ce coin autrefois forêt inaccessible, au tout début des années 1970, risquent de tout perdre du jour au lendemain. Surtout, selon eux, que l'opération de relogement a pour intitulé «éradication de l'habitat précaire», ce qui, selon eux, ne les concerne pas.

«Nous ne voulons pas être traités de la même manière avec le reste des habitants du quartier», affirmera l'un d'eux, qui soulèvera la question de l'alternative en matière de locaux à usage commercial ou autre activité professionnelle qui n'est pas claire.

Et tous les habitants du Val d'Hydra ou presque, regrettent la rapidité avec laquelle la wilaya d'Alger agit dans ces opérations de relogement. «On aurait aimé que des délais raisonnables soient accordés, notamment pour les gérants de commerce à l'effet de déménager dans le calme, sans aucune pression», estime plus d'un. Ceci sans mettre le doigt sur le fait que ces opérations de relogement auraient dû intervenir en période des vacances scolaires pour ne pas perturber la scolarité des élèves.

M. K.

HOCINE NECIB À BOUIRA**Après le pari réussi de l'AEP, cap sur l'irrigation des terres agricoles**

Visiblement satisfait et galvanisé par la réussite de son pari lancé il y a un peu plus de deux ans concernant l'alimentation des foyers en eau potable et avec une disponibilité de 24h sur 24, un pari réussi du moins dans cette partie d'Algérie qui compte quand même pas moins cinq wilayas qui sont promises à une alimentation durable et régulière en eau potable à partir des ouvrages hydrauliques de la wilaya de Bouira, le ministre des ressources en eau, Hocine Necib qui a été en visite d'inspection ce dimanche dans la wilaya, a mis le cap sur l'agriculture en insistant sur l'interconnexion des barrages de Tichihaf dans la wilaya de Béjaïa, avec celui de Tilesdit dans la daïra de Bechloul, puis le transfert des eaux de celui-ci vers le barrage de Oued Lekehel dans la daïra d'Aïn Bessem.

Une interconnexion qui servira avant tout à assurer une disponibilité régulière de l'eau pour l'irrigation de plus grandes surfaces agricoles. Une surface agricole qui est

appelée à atteindre les 12 000 hectares au niveau de la wilaya avec le plateau d'El Esnam et la vallée du Sahel dans la région de M'chédallah sur une surface totale de quelque 8 800 hectares, le plateau des Aïrbs dans la région d'Aïn-Bessem avec une surface irriguée de 2 200 hectares et enfin, le périmètre irrigué de Lakhdaria avec une surface de 100 hectares.

Cette surface agricole irriguée de la wilaya de Bouira, qui est projetée dans l'actuel quinquennat 2014-2019, fait partie d'un schéma national directeur qui prévoit une surface agricole irriguée de l'ordre d'un million d'hectares. Aussi, et c'est parce que la wilaya de Bouira, comme l'a précisé le ministre Necib, lors de ses multiples escales, est considérée comme wilaya agricole par excellence surtout avec ses deux cultures dominantes comme l'oléiculture et la production de la pomme de terre, se doit même si le système d'irrigation est en phase avec la philosophie du département, à savoir le

système économisateur d'eau, avec un taux de 68%, d'aller vers un taux se rapprochant du 100%, et diversifier également d'abord les cultures, puis les sources d'approvisionnement avec les retenues collinaires existantes, et les petits barrages au nombre de 12 inscrits au titre de ce quinquennat.

Par ailleurs, outre ce projet national des terres irriguées sur lequel le ministère des Ressources en eau semble se pencher sérieusement, il y a évidemment les projets d'alimentation en eau potable à partir du barrage Koudiat Asserdoune qui alimente quatre wilayas du pays, à savoir le sud de Tizi-Ouzou et toute la partie nord-ouest de la wilaya à travers les daïras de Lakhdaria et Kadiriya, la partie ouest et sud-ouest avec les daïras de Souk-Lekhmis, Aïn-Bessem, Bir-Ghbalou et Sour-El-Ghozlane.

Et justement, parlant de la région de Sour-El-Ghozlane, et c'est parce que les populations de certaines communes de cette

daïra se sont senties vraiment lésées après le passage des conduites d'AEP vers les wilayas de M'sila et Médéa sur leurs territoires alors qu'elles ont encore soif, le ministre des Ressources en eau s'est déplacé spécialement ce dimanche pour annoncer à ces populations, ou plutôt pour donner, en présence des P/APC de Maâmora et Ridane, deux communes qui souffrent encore d'un manque criant d'eau potable, du projet de transfert des eaux depuis le barrage Koudiat Asserdoune vers ces deux communes dans un délai ne dépassant pas les 12 mois. Une autre commune qui souffre du manque de cette dernière rare qu'est Dechmia dans la même daïra de Sour-El-Ghozlane a bénéficié elle-aussi d'une enveloppe et d'un projet pour l'alimentation en eau potable à partir du même barrage.

Le ministre, et comme pour insister sur la qualité du service, a appelé les responsables de l'ADE à plus de professionnalisme dans

la gestion du réseau de distribution en les invitant à installer le système informatique, avant de s'enquérir à Bouira, sur l'état d'avancement de l'opération de mise à niveau des réseaux d'AEP à travers 29 communes de la wilaya avec un linéaire de 186 kilomètres et une enveloppe de 150 milliards de centimes.

Enfin, et c'est parce que le pays est sujet, surtout avec les grands changements climatiques, aux inondations et autres crues des oueds, le ministre a tenu à s'enquérir de l'état d'avancement des projets de protection des villes contre les inondations. Au total, 13 chefs-lieux de communes ont bénéficié d'une enveloppe totale de 160 milliards de centimes, alors que contre les crues des oueds, ce ne sont que huit oueds à travers la wilaya qui ont bénéficié de prise en charge pour la protection de leurs berges, avec une enveloppe totale de 80 milliards de centimes.

Y. Y.

FLN : ILS SE TIENDRONT À BATNA, ORAN ET ALGER**Les trois grands regroupements de Amar Saâdani**

Amar Saâdani passe à la vitesse supérieure. Dans la perspective du 10^e congrès du Front de libération nationale, et pour étouffer davantage ses opposants, le secrétaire général multiplie les rencontres organiques, en même temps que la restructuration lancée depuis quelques semaines. A cette allure, le congrès ne devrait être qu'une simple formalité et dont la finalité est de compenser un flagrant déficit de légitimité.

Kamel Amarni - Alger (Le Soir) - Imposé par Abdelaziz Bouteflika depuis le 29 août 2013 à la suite d'un coup de force exécuté sans état d'âme par l'administration, notamment le ministère de l'Intérieur, dans le sillage de la préparation d'ensemble préparant le coup de force majeur qu'est «le quatrième mandant», Amar Saâdani fait, depuis, l'objet de plusieurs mouvements de contestation. Vainement certes, pour le moment, en raison des gros soutiens dont il bénéficie en haut lieu.

Or, ce «dinosaur» de l'ex-parti unique connaît trop bien la maison, pour avoir été lui-même acteur dans plusieurs «coups» qui avaient notamment ciblé Abdelhamid Mehri, Boualem Benhamouda, Ali Benflis et Abdelaziz Belkhadem pour ne pas savoir qu'au poste où il se trouve, rien n'est jamais définitivement

acquis ! Nul n'ignore que le poste de secrétaire général du FLN se fait et se défait ailleurs qu'au sein

des structures mêmes du parti ! C'est une règle non écrite et communément admise par tous, au parti. Mais tout de même, il faut bien sauver les apparences et, en interne, faire en sorte que les rapports de force, plaident pour son maintien. C'est ce qui explique la réunion des mouhafedhs convoqués pour samedi dernier. Un rendez-vous qui n'est qu'une inauguration d'autres rencontres orga-

niques et politiques prévues pour les tout prochains jours.

«Trois grandes rencontres regroupant les élus nationaux et locaux du parti seront tenues dès la semaine prochaine, successivement à Batna pour la région est, à Oran pour la région ouest et à Alger pour la région centre», nous confie une source au parti. D'autres suivront juste après pour le Grand Sud.

Le FLN, première force politique du pays, compte, pour rappel, des milliers d'élus entre parlementaires, membres des assemblées populaires de wilaya et membres d'assemblées populaires communales. C'est également parmi tous ces cadres que sera issu le gros des troupes pour le prochain congrès. D'où tout l'intérêt de telles rencontres.

K. A.

MALGRÉ LE RETOUR DE BOUTEFLIKA APRÈS SON HÔSPITALISATION À GRENOBLE**Le flou persiste**

Quarante-huit heures après le bref séjour du président de la République dans une clinique à Grenoble, aucune information officielle n'a filtré à ce sujet. Le black-out est toujours de mise : l'aller-retour en France de Bouteflika pour raison médicale n'a fait l'objet d'aucun communiqué. Hormis de sibyllines dépêches de l'APS, publiées hier en début de soirée, et faisant état d'audiences accordées par le chef de l'Etat aux ambassadeurs du Soudan et de Palestine.

Nawal Imès - Alger (Le Soir) - L'opinion nationale est réduite, depuis, à se livrer à un jeu de pistes pour en savoir un peu plus sur non seulement l'état de santé

du président de la République mais également sur son agenda.

La présidence de la République est restée muette comme à son habitude. Samedi soir, les chaînes

d'information françaises ainsi que plusieurs sites électroniques annonçaient le retour de Bouteflika à Alger. Au journal télévisé de 20 heures, point d'informations sur ce déplacement. L'événement était footballistique et les téléspectateurs des chaînes nationales sont restés sur leur faim. Beaucoup d'observateurs affirment que le silence de la présidence est motivé par des déplacements fréquents du Président à l'étranger pour raisons médicales. Si la présidence devait communiquer, elle créerait ainsi un précédent et serait à l'avenir tenue d'informer l'opinion publique à chaque déplacement du Président. Une perspective qui ne peut en aucun cas être envisagée par l'entourage du Président qui véhicule l'idée que le président de la République est en bonne santé et qu'il vaquait à ses occupations de manière régulière. La preuve, l'agenda très chargé auquel Bouteflika a été soumis ces dernières semaines.

Bouteflika a reçu les lettres d'accréditation de pas moins de 29 ambassadeurs. Une activité certes protocolaire mais qu'il ne pouvait indéfiniment repousser. Il avait, ces dernières semaines, également

accordé des audiences au Cheikh Mohammad Ben Zayed Al-Nahyane, prince héritier d'Abu Dhabi, au général de corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, à Moudibou Keita, le haut représentant du Président malien pour le dialogue, et au général-major Hamed Ben Ali Al Attiyah, ministre d'Etat qatari aux Affaires de Défense, avant de clore cette liste avec Laurent Fabius.

Pour les semaines à venir, son agenda restera inchangé, dit-on dans des journaux réputés proches du cercle présidentiel. C'est ainsi qu'on apprend que Bouteflika présidera dans la semaine un Conseil des ministres et recevra Tayyip Erdoğan qui fera jeudi escale à Alger. Il faudra certainement attendre que son état de santé le lui permette pour que les Algériens puissent enfin avoir des images ou des informations sur leur Président à moins que la télévision nationale ne diffuse une information selon laquelle Bouteflika aurait adressé un message à un de ses homologues. Il faudra alors conclure, au vu de l'activité protocolaire d'hier, que tout va bien et que le Président est bel et bien rentré au pays.

N. I.

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT**Cap sur la formation de la ressource humaine**

Dans le sillage de la mise en œuvre du plan d'action pour le renforcement des capacités nationales en matière de gestion environnementale, dont la ressource humaine constitue un axe majeur, un programme de formation des inspecteurs de l'environnement a été lancé. C'était, hier dimanche, lors d'une cérémonie présidée par la ministre de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement. Une formation qui constitue la seconde étape et ayant concerné dans un premier temps, pas moins de 8 000 personnes qui viennent de boucler quatre années d'apprentissage entamé en 2010 au Centre national des formations à l'environnement (CNFE) créé en 2002. Certains de ces personnels parmi tous les fonctionnaires du ministère mais également

parmi des partenaires et des acteurs clés de la mise en œuvre du plan d'action environnemental, comme les gestionnaires des centres d'enfouissement technique, de la police de l'urbanisme et de l'environnement, de la Gendarmerie nationale, des magistrats et des agents communaux chargés des questions environnementales, ont reçu à cette occasion, leurs diplômes. Tout ce beau monde a eu à suivre des cours dans 30 thématiques liées à la protection de l'environnement au cours des 260 sessions de formation et de qualification. Une formation visant, entre autres, comme le soulignera Dalila Boudjemaâ dans une brève allocution, à «favoriser le développement et l'émergence des compétences».

M. K.

JOURNÉE DE SENSIBILISATION SUR LE DIABÈTE**La prévention et le dépistage au programme**

Les actions de sensibilisation en matière de prévention du diabète s'intensifient. Hier, c'était au tour du CHU Mustapha-Pacha à Alger d'organiser des ateliers dédiés à la prévention, au dépistage et à l'auto-surveillance de cette pathologie.

Rym Nasri - Alger (Le Soir) - Le service de diabétologie du CHU Mustapha-Pacha a abrité une journée de sensibilisation sur le diabète. En partenariat avec les laboratoires Bayer diabètes care, plusieurs ateliers ont été ainsi dédiés à la prévention, au dépistage et à l'auto-surveillance de cette maladie. Une initiative qui vise à toucher et les malades diabétiques et les non malades.

Le premier atelier a été consacré à la diététique et son intérêt dans la prise en charge de l'équilibre glycémique du patient diabétique. «Nous avons insisté sur le rôle et le choix des aliments pour mieux gérer son diabète», a expliqué le Dr Samir Aouiche du service de diabétologie au CHU Mustapha-Pacha et secrétaire général de la Société algérienne de diabétologie.

Dédié à la gestion du diabète au quotidien, le second atelier évoque l'intérêt de l'auto-surveillance glycémique effectuée à l'aide d'un lecteur. «Des conseils pratiques

sur l'utilisation de l'appareil sont fournis aux malades. Nous les informons aussi sur la manière d'effectuer l'autocontrôle en réajustant la thérapeutique en fonction des résultats fournis par le lecteur», note-t-il.

Le troisième atelier a été consacré au pied diabétique considéré comme un problème de santé publique. «15% des malades diabétiques finissent par développer une plaie au pied. D'où la nécessité de sensibiliser sur l'importance de l'hygiène du pied, ce qui permettra de réduire de 50% les risques d'amputation», dit-il encore. Le Dr Samir Aouiche précise que deux autres ateliers s'adressent aux non malades. Le premier concerne le dépistage du diabète de type 2. «Le diabète de type 2 est une maladie silencieuse. 80% des patients de ce type de diabète sont asymptomatiques. Souvent, ils ne découvrent leur maladie que 5 années plus tard, d'où l'intérêt du dépistage en masse».

Le second atelier est consacré à la prévention où des conseils sont fournis aux visiteurs notamment ceux qui sont prédisposés à faire un diabète. «Les personnes ayant l'un ou plusieurs des facteurs de risque dont l'obésité du ventre, l'hypertension, le taux élevé du cholestérol et l'hérédité familiale de diabète, sont les plus concernées», souligne le spécialiste.

Ry. N.

RÉGULATION DE LA CIRCULATION À ALGER**Mise en place prochaine de 500 carrefours à feux et d'un centre de régulation**

Le projet de la mise en place de feux tricolores dans 500 carrefours dans la capitale sera mis en œuvre prochainement, selon le président de l'Assemblée populaire wilayale d'Alger (APW).

Salima Akkouche - Alger (Le Soir) - Le centre de régulation de la circulation qui devra avertir sur les points noirs, bouchons et accidents, sera opérationnel également dès l'installation de ces carrefours à feux, a indiqué Karim Bennour.

Le président de l'APW d'Alger qui s'exprimait hier au forum du quotidien *El Moudjahid* a précisé également que ces feux tricolores, un projet vieux de vingt-cinq ans, seront sonores. Ce qui va faciliter les déplacements des personnes non voyantes. Soulignons qu'actuellement la capitale ne dispose que de 4 ou 5 feux tricolores.

L'intervenant qui s'exprimait sur le problème de la congestion de la circulation dans la capitale a aussi rappelé que plusieurs projets de construction de parking sont en cours. Par ailleurs, le président de l'APW d'Alger, qui a révélé que son institu-

tion dispose d'un budget de 1,2 milliard de dollars par an, a indiqué qu'une enveloppe de 500 millions de dinars a été consacrée pour l'embellissement de la capitale et 400 milliards de centimes seront alloués au profit de 26 communes pour la concrétisation d'environ 26 projets.

Concernant les déchets ménagers que même la multiplication des bacs à ordures n'arrive pas à parer au problème, l'intervenant a indiqué avoir proposé la généralisation du modèle d'enfouissement des bacs à déchets.

Un modèle déjà adopté par la ville de Staouali, laquelle pourra également abriter le projet de construction d'un grand hôpital pour les Algérois. M. Bennour a en effet indiqué que l'APW a proposé la construction d'un hôpital pour la capitale dans la ville de Staouali.

Concernant le retour de la police communal, annoncé par le Premier ministre en septembre dernier lors d'une réunion sur la situation de la capitale, le président de l'APW prévoit le redéploiement de ce corps sur le terrain dès l'année prochaine.

Salima Akkouche

Malg, Boussouf, Colonel Lotfi :

Par Saïd Sadi



Il n'aura pas fallu attendre longtemps. Les apparatchiks du Malg veillent toujours sur le discours politico-historique du pays dont ils ont une fois pour toutes dicté les termes et les interprétations. 10 jours après ma conférence du premier novembre, M. Ali Chérif Deroua intervient (*Le Soir d'Algérie* du 11 novembre) avec des méthodes dont le caractère oblique rend encore plus impérieuse, à mes yeux, une recherche et un éclairage exhaustifs et rigoureux du système Boussouf si on veut parvenir à une exploitation rationnelle et une analyse fine et adulte de la genèse, des sources doctrinales et des ressources politiques et logistiques d'une structure tentaculaire qui a fourvoyé le cours de la révolution algérienne avant de prendre en otage l'Algérie indépendante.

Mais avant d'aller plus loin, une précision s'impose pour dégoupiller les renigades qui tendent à assimiler la critique de cette dérive à une stigmatisation sans nuance des jeunes cadres qui, souvent à leur corps défendant, ont été enrôlés dans

demeure la matrice qui a engendré les slogans qui légitiment la violence, les fraudes électorales et l'opacité dont usent les hommes et les groupes qui ont confisqué la décision politique, abus par lesquels ils fondent un ordre intangible qui, indépendamment des acteurs qui en ont la charge, sévit avec la même rigidité depuis 1962 et même avant.

D'où mon invitation à une prospection sereine et méthodique d'un parcours aussi redoutable que mystérieux pour découvrir les inspirations, les pratiques et les motivations d'un homme qui a pu soumettre, dès le premier jour de son accès à la responsabilité formelle, l'ensemble des instances de la révolution au point d'en infléchir, voire d'en inverser valeurs et principes. Un simple chiffre : plus de 2 000 cadres sont passés par la base du Malg Didouche Mourad en Libye, centre névralgique d'où Boussouf avait fini par fichier les responsables FLN et de l'ALN pour suivre le moindre de leur mouvement alors que le GPRRA tournait, bon an mal an, avec une

Un simple chiffre : plus de 2 000 cadres sont passés par la base du Malg Didouche Mourad en Libye, centre névralgique d'où Boussouf avait fini par fichier les responsables FLN et de l'ALN pour suivre le moindre de leur mouvement alors que le GPRRA tournait, bon an mal an, avec une cinquantaine de personnes !! Ce n'est pas le GPRRA qui avait à sa disposition un service de renseignement mais l'instance gouvernementale qui servait de feuille de vigne à un pouvoir omnipotent, opaque et sans contrôle. Déjà.

une spirale dont ils n'ont découvert les tenants et les aboutissants que bien après la fin de la guerre. Quand je parle de boussoufisme, mon propos n'est même pas de cibler l'homme qui a conçu et géré un système qui a dépassé son auteur. On parle bien de stalinisme, de castrisme, de salazarisme... Toutes choses égales par ailleurs, l'Algérie est toujours ensevelie sous le boussoufisme. Naturellement, et selon les convictions de ceux qui en traitent, ces dogmes sont donnés comme des étalons de réussite ou des illustrations d'une déchéance souvent fatale.

C'est parce que le pays est encore captif de ce système que je dis que rien ne peut se construire de nouveau en Algérie tant que l'on n'a pas élucidé la genèse, les mécanismes et les impacts passés et actuels de ce phénomène.

Rappel : dans la nuit du 31 octobre au 1^{er} novembre 2014, j'étais invité dans la commune d'Iferhounen (Djurdjura) qui compte 1 600 chouhada pour animer une conférence sur les origines, le déroulement et les projections du Premier Novembre.

Pour ne pas sombrer dans les narrations soporifiques qui ont déformé la réalité et voilé la complexité de la guerre de libération nationale, j'ai proposé une lecture prospective de l'insurrection qui a conduit à l'indépendance du pays.

Comme beaucoup d'Algériens, je m'interroge sur les causes qui ont fait qu'une guerre de libération ayant rassemblé l'essentiel des forces vives du pays autour du mot d'ordre de l'indépendance qui devait se parachever dans le cadre d'un «Etat démocratique et social» s'est abîmée dans un marasme où la violence et l'opacité, accouchant d'une corruption matérielle et morale endémique, ont transformé le pays en champ de ruines dont personne n'ose aujourd'hui imaginer le futur.

Comme beaucoup d'Algériens, je découvre au fur et à mesure des témoignages et recherches auxquelles je peux accéder que le système Boussouf fut et

cinquantaine de personnes !! Ce n'est pas le GPRRA qui avait à sa disposition un service de renseignement mais l'instance gouvernementale qui servait de feuille de vigne à un pouvoir omnipotent, opaque et sans contrôle. Déjà.

L'Algérie est face à une histoire en friche dont les nœuds gordiens restent tabous. La vraie question étant de savoir, entre autres, comment et pourquoi Ben Bella, profilé par les officines françaises et égyptiennes et adoubé par le clan Boussouf, a-t-il pu arriver au pouvoir en 1962 malgré un parcours des plus contestables. Et s'il faut se garder de tirer des conclusions hâtives sur des investigations que le pays ne peut et ne doit plus ignorer, il est fondamental, pour la paix, la cohésion, la sécurité et, disons-le clairement, l'honneur du peuple algérien que l'audit politique, organique et idéologique de l'instrument qui a imposé une forme de pouvoir avant même que l'Algérie accède à l'indépendance — et que le citoyen endure toujours — soit mené avec calme et résolution pour accéder au trou noir de la révolution algérienne.

Question simple : à quand l'ouverture des archives du Malg ?

La réplique de monsieur Ali Chérif Deroua, que j'ai pu croiser il y a quelques années, retient l'attention à maints égards.

Voici comment il introduit sa mise au point à ma conférence, mise au point publiée sous le titre de contribution. Parlant du compte-rendu fait par le correspondant du *Soir d'Algérie*, narration au demeurant tout à fait fidèle au contenu et à la ferveur qui a marqué la rencontre, M. Deroua, qui soit dit en passant, omet de décliner sa qualité d'ancien agent du Malg, assure avoir trouvé dans mon intervention « plusieurs anomalies ». On l'écoute :

1- M. Saïd Sadi déclare : «La compréhension exhaustive et saine de la Révolution sera toujours problématique tant que l'on n'a pas sereinement et complètement détricoté les origines, les méthodes et les

objectifs du système Boussouf. » Et d'ajouter : «Jusqu'à-là, il a entièrement raison puisqu'il ne s'agit que du point de vue d'un Algérien, d'un homme politique qui aimerait comprendre, discerner, détricoter, comme il le dit si bien, l'histoire d'un pan de la révolution algérienne. Mieux, je dis bien pour quoi pas et j'adhère à l'idée. » Fort bien. Le problème est que M. Ali Chérif Deroua déroule ensuite un panégyrique de Boussouf qui élague tout ce qui, précisément, fait débat et assène : «Quitte à décevoir M. Sadi, Boussouf, avec un tel parcours, est un homme politique. » L'appel au débat se transforme en attaque ad hominem. Intangible religion du Malg et de tous les démembrés qui lui ont fait suite qui polarise sur les individus des problèmes engageant la nation. L'affaire est donc ramenée au dépit d'un homme aigri par on ne sait quel sombre ressentiment. Disqualifier la personne pour escamoter l'objet de la controverse. Vieille technique de l'agit-prop des officines en charge de l'intoxication des foules.

Tout citoyen qui émet un avis, propose un inventaire ou cherche à s'immiscer dans un champ mémoriel national définitivement mis sous scellés par ceux qui l'ont confisqué est au mieux un intrus au pire un ennemi de la nation.

En clair, M. Ali Chérif Deroua tolère que l'Algérien interroge l'Histoire à la seule condition qu'il cautionne et valide ses thèses.

Je ne suis pourtant pas le premier à en appeler à la nécessaire introspection du cursus et du bilan d'un homme dont les conceptions et les actes ont pesé, pèsent et, si nous n'y prenons garde, pèseront encore — et à quel prix ? — sur l'avenir de nos enfants.

Voici ce qu'écrivait le 31 juillet 2008 le journaliste Saâd Lounès dans le site Agora-voix à propos d'un entretien accordé par le colonel Ali Hamlat à un de ses collègues du renseignement, le colonel M. C. Chafik Mesbah, publié dans le *Soir d'Algérie*

Dans les systèmes occultes, un homme de la secte peut avoir démissionné dans les pires moments de détresse nationale, il peut se fourvoyer tant et plus, il reste éligible à la responsabilité dès lors qu'il est reconnu par le logiciel clanique. Et ce ne sont pas les manœuvres de rase campagne actuelles qui voit des décongélations politiques revendiquer le pouvoir comme s'il leur était naturellement destiné qui démentiront ce précepte.

rie les 23 et 24 juin 2008 : «En lisant l'interview, on ne peut s'empêcher de remarquer que M. Chafik Mesbah déroule "sous les paroles" du colonel Ali Hamlat toute une démonstration savante comme si Boussouf réfléchissait déjà en 1955 comme un stratège d'aujourd'hui qui a tout prévu. La conception stratégique et futuriste de l'opération de formation, le professionnalisme de son organisation et son développement, "l'intuition psychologique" de Boussouf, "la profusion de moyens dont il a pu disposer au Maroc"... prêtent aujourd'hui à sourire. D'où donc Boussouf tenait-il ce professionnalisme et cette redoutable efficacité ? Etait-il donc un prophète ou un génie de la formation et l'organisation militaire ? Ou plutôt a-t-il été lui-même formé, encadré et coaché et par qui ?.. Voilà les vraies questions que devrait poser aux autres et se poser à lui-même Chafik Mesbah... »

Pourquoi donc un questionnement reste banal quand il est formulé par un journaliste devient-il dangereusement suspect ou iconoclaste dès qu'il est émis par un homme considéré comme non soluble dans la vulgate boussoufienne ? L'Histoire apporte la réponse. Dans les systèmes

occultes, un homme de la secte peut avoir démissionné dans les pires moments de détresse nationale, il peut se fourvoyer tant et plus, il reste éligible à la responsabilité dès lors qu'il est reconnu par le logiciel clanique. Et ce ne sont pas les manœuvres de rase campagne actuelles qui voit des décongélations politiques revendiquer le pouvoir comme s'il leur était naturellement destiné qui démentiront ce précepte.

Mais ce qui a, à l'évidence, poussé M. Ali Chérif Deroua à sortir du bois, lui habituellement si peu enclin à se prêter aux polémiques, c'est le fait qu'un opposant ait osé aborder le destin du colonel Lotfi. Il écrit :

2- M. Saïd Sadi poursuit dans son intervention, révélant : «Dès l'automne 1956, c'est-à-dire un mois après avoir pris ses fonctions en tant que responsable de la Wilaya V, Boussouf ordonne l'exécution de Lotfi qu'il avait convoqué à son PC d'Oujda.»

Ceux qui doutent de la nature de la formation dispensée par Boussouf à ses cadres et de l'usage que les moins scrupuleux en ont fait seront édifiés. Ce serait donc moi (âgé de neuf ans à l'époque des faits) qui aurait «révélé» que Boussouf

avait ordonné l'exécution du colonel Lotfi. La vérité est que j'ai rapporté par le menu détail par qui, quand et où cette révélation a été émise dans la quatrième édition du livre sus-cité. M. Ali Chérif Deroua qui, pourtant, a lu l'ouvrage évacue sans état d'âme une donnée factuelle incontestable. La «révélation» a été faite publiquement en 2006 à l'université Abou-Bakr-Belkaïd devant la veuve du colonel Lotfi par Abdelilah Benblal, ancien officier de la Wilaya V, à qui l'ordre de tuer son chef avait été adressé et qui avait refusé de l'exécuter. J'ai fidèlement fait état de ce témoignage que tout un chacun peut trouver dans les actes du colloque organisé par l'association Ecolymet. Voici la citation littérale de la déclaration de M. Benblal que l'on peut lire dans la dernière édition de mon livre : «Nous avons reçu une convocation de "45", c'est-à-dire Boussouf, nous demandant de nous rendre à Engad... Mes amis... je vais vous faire une confidence que j'ai faite ce matin à mon ami Bali. Nous étions du côté d'Isser (Bensekrane), je reçois un message nous demandant de procéder à l'arrestation de Lotfi et de l'exécuter. Le message était signé "45".

le temps des vérités

Nous avons refusé.» M. Ali Cherif Déroua connaît ce maquisard. Il sait quand et où ce colloque a eu lieu puisque des apparatchiks du Malg y ont été malmenés. Au lieu de prendre langue avec un ancien officier de l'ALN qui a eu le courage de refuser de commettre un assassinat et la dignité de «révéler» les travers d'un combat auquel il a tout donné avant d'embrasser la profession d'avocat au sortir de la guerre, M. Deroua s'emploie à cultiver la confusion en affirmant que c'est moi qui aurais «révélé» une information aussi capitale que dramatique de notre histoire pour obturer les failles par lesquelles commencent à poindre des tranches de vérité.

Là encore, il faut croire que ce n'est ni la gravité du crime projeté ni le miracle qui a fait que Lotfi en ait réchappé qui alerte M. Deroua ; non ce qui dérange c'est que cela soit connu et dit par un acteur dont le fonctionnement politique n'est pas calibré par le boussoufisme. M. Deroua s'étonne enfin que Boussouf n'ait pas éliminé Lotfi alors qu'il était à sa portée au Maroc. Après avoir essayé pareil rejet, Boussouf était bien obligé de s'accommoder d'un Lotfi adulé par ses hommes. Pour autant, le valeureux colonel, qui était tenu en suspicion permanente, n'a jamais pu donner la pleine mesure de ses capacités ; son plus brillant et plus proche collaborateur, le capitaine Zoubir, condamné à mort et exécuté après la sentence d'un tribunal express présidé par Boumediène, a payé de sa vie son adhésion à la gestion démocratique de la guerre prônée par son chef.

cratique de la guerre prônée par son chef.

Mais il y a plus grave que ces désinformations qui, finalement, ne sont que les macérations d'une formation délivrée dans l'opacité et mises en œuvre dans l'impunité. Cinquante ans après la guerre, on était en droit d'attendre de M. Ali Chérif Deroua un peu de recul, voire de scrupule et qu'il ne s'autorise pas ces spéculations à bon

Après avoir essayé pareil rejet, Boussouf était bien obligé de s'accommoder d'un Lotfi adulé par ses hommes. Pour autant, le valeureux colonel, qui était tenu en suspicion permanente, n'a jamais pu donner la pleine mesure de ses capacités ; son plus brillant et plus proche collaborateur, le capitaine Zoubir, condamné à mort et exécuté après la sentence d'un tribunal express présidé par Boumediène, a payé de sa vie son adhésion à la gestion démocratique de la guerre prônée par son chef.

compte par lesquelles il amalgame les conceptions politiques à tout le moins discutables de Boussouf avec les positions éthiques de Lotfi. Il suffit de relire les confessions de Ferhat Abbas, très proche de Lotfi, (*Autopsie d'une guerre*) pour voir que les deux hommes étaient en tout point opposés. Faute d'avoir pu s'émanciper — comme l'ont courageusement fait des dirigeants du Malg à l'automne de leur vie — des exactions et reniements qui ont tant coûté et coûtent encore au pays, M. Deroua aurait pu s'éviter d'attenter aux convictions et à la mémoire de l'un des officiers les plus vertueux de la guerre de libération nationale et dont on apprend mainte-

nant que, lui aussi, a été tué par l'ennemi à cause d'un code radio supposé avoir été sécurisé par les services de Boussouf et qui l'a indiqué, sitôt rentré en terre algérienne, tout au long de son parcours aux troupes françaises. Le système Boussouf a hanté les nuits du colonel Lotfi. Il n'a pas pu s'y opposer ni en limiter les méfaits mais il ne l'aura pas empêché de maîtriser

son destin, lui qui a déclaré avant de rentrer sur le territoire national : «J'aime mieux mourir au maquis que vivre avec les loups.»

Les espoirs d'Abane, Ben M'hidi, Ben Boulaïd, Amirouche, Zighoud, Lotfi et de tant d'autres ont été reniés et leur combat trahi. On en mesure chaque jour les conséquences domestiques et internationales. Est-ce trop demander que d'appeler au respect de leur sacrifice ?

M. Ali Chérif Deroua, je ne désespère pas de vous entendre un jour, vous aussi, soulager votre conscience comme l'ont fait dignement les Abdelkrim Hassani, Cherif Mehdi ou Abdellah Benblal dont je me suis

fait un devoir de rapporter fidèlement les propos dans la quatrième édition de mon livre.

Je ne cherche pas à juger ni à accabler des hommes qui se sont engagés dans une lutte aléatoire et incertaine. Pour avoir moi-même vécu quelques situations de grandes difficultés, je sais que nul ne peut dire d'avance comment il pourrait se comporter avant l'heure de l'épreuve. Ce pourquoi je milite, c'est que les phases les plus obscures de notre histoire soient passées au crible de la vérité des faits.

Si l'on peut comprendre que des erreurs ou des fautes aient pu être commises, voire reproduites pendant la guerre, on ne peut se résoudre à maquiller, amputer ou taire les raisons qui les ont provoquées car elles perdurent. Le boussoufisme n'est hélas pas réductible à un homme. En 2014, il a pour noms péril sur la pérennité de l'Etat et érosion de la dignité de la nation, autant dire hypothèque du devenir de notre peuple.

Je n'ignore pas que les pensionnaires du sacrifice national s'évertuent à nous expliquer que ce n'est pas le moment de remuer le passé. Ce ne fut pas le moment de parler de démocratie en 1962, de liberté et d'identité en 1980 ou d'élections libres à l'occasion de tous les scrutins. A chaque fois que l'on a étouffé une vérité ou différé un débat, la facture a été politiquement délétère et, hélas trop souvent, humainement sanglante.

S. S.

ENTRETIEN AVEC RAMDANE LASHEB, ENSEIGNANT DE TAMAZIGHT ET DOCTORANT EN SCIENCES DE L'ÉDUCATION :

«La généralisation de tamazight est loin d'être une réalité»

Enseignant de tamazight à Ath Douala, doctorant en sciences de l'éducation à l'université Paris XIII (France) et auteur d'ouvrages de facture anthropologique, Ramdane Lasheb nous brosse, dans cet entretien, un panorama critique de l'enseignement de tamazight depuis son entrée dans le système éducatif en 1995. Il analyse les non-dits et les présupposés idéologiques qui sous-tendent certains choix institutionnels et les options prises par le ministère de l'Éducation nationale. Ainsi, les contenus programmatiques et les méthodes d'enseignement appliquées à l'enseignement de cette langue, le refus de prendre une décision tranchée et définitive pour la transcription latine, un choix ignoré en dépit du bon sens, des commodités pratiques et fonctionnelles et des impératifs du marché (mondialisation) inhérents à ce choix (lettres latines), en persistant à faire coexister trois caractères de transcription, avec toutes les contraintes techniques et pédagogiques et les charges onéreuses pour le Trésor public obligé de déboursier des sommes colossales dans l'édition de trois versions des mêmes manuels scolaires (en caractères arabes, lettres latines et tiffinagh, ndlr), destinés à l'enseignement de tamazight, constituent un faisceau d'indices probants qui confortent les soupçons longtemps nourris par tous ceux qui ont porté la revendication identitaire à l'égard de l'État algérien quant à l'absence de volonté politique de trouver une solution juste et durable à cette problématique.

Le Soir d'Algérie : Qu'en est-il de l'enseignement de tamazight depuis son introduction dans le système éducatif 1995 ?

Ramdane Lasheb : Pour l'histoire et la mémoire, permettez-moi d'abord que je fasse un rappel historique sur lequel il me semble nécessaire et utile de revenir, autant de fois que possible. L'introduction de la langue berbère dans le système éducatif algérien date de 1995. Elle est intervenue suite à de nombreux sacrifices de générations de militants, notamment celui des écoliers, collégiens, lycéens et étudiants de Kabylie qui ont fait la grève du cartable pendant toute l'année scolaire 1994-1995, jusqu'à la satisfaction de la revendication : tamazight di lakul [le berbère à l'école]. Sur mon expérience et mon analyse en tant qu'enseignant de tamazight, je commencerai d'abord par dire que l'enseignement de tamazight a connu certes une nette évolution depuis 1995, que ce soit au niveau des méthodes ou dans l'encadrement. En comparaison avec les premières années de son introduction dans le système éducatif, le nombre d'enseignants a sensiblement augmenté dans les wilayas kabylophones (Tizi Ouzou, Béjaïa, Bouira et Boumerdès). Par contre, le nombre a diminué ou carrément chuté dans d'autres wilayas concernées initialement par tamazight. C'est le cas, par exemple, à El Bayadh, Ghardaïa et Tipasa où tamazight n'est plus enseigné. Parmi les acquis on peut citer sa comptabilisation dans les examens avec

un coefficient 2 et son entrée dans les examens officiels tels que le BEM et le Bac. Mais malgré sa constitutionnalisation en 2002, son enseignement demeure optionnel. On est toujours dans l'expérimental...

Le caractère optionnel et non systématique de l'enseignement de tamazight ne dénote-t-il pas, selon vous, que l'approche volontariste adoptée par les pouvoirs publics des premières années de l'introduction de tamazight à l'école reste entière.

Ce qui ne peut pas être sans conséquence, sur le plan pédagogique, notamment ?

Les conséquences sont là. Aujourd'hui, malgré le nombre important de licenciés qui sortent chaque année des trois départements de langue et culture amazighes de Tizi Ouzou, de Bouira et de Béjaïa, la généralisation est loin d'être une réalité. Le recrutement, les postes budgétaires s'ouvrent au compte-goutte. On entend souvent les responsables de l'institution éducative vanter et parler de la généralisation de l'enseignement de tamazight en Kabylie. On les entend aussi se défendre lorsqu'on leur reproche de ne pas commencer son enseignement dès la maternelle comme le recommandent les instances éducatives de l'Unesco : la scolarisation de l'enfant doit se faire d'abord dans sa langue maternelle, pour que l'identité linguistique et culturelle de l'enfant ne soit pas perturbée.

Il y a aussi le problème de la transcription...

En Kabylie, l'enseignement de tamazight se fait en latin depuis son entrée dans le système éducatif algérien en 1995. Mais n'empêche qu'on trouve trois graphies dans les manuels scolaires. Pour nous, nous avons opté pour la graphie latine et nous continuerons à le faire. Il n'appartient pas aux autres de nous imposer une autre forme de transcription. La graphie tiffinagh fait partie de notre patrimoine historique, un élément de notre identité, elle doit être prise en charge et sauvegardée. Aujourd'hui, son utilisation est restreinte, et ne peut répondre au besoin urgent et aux exigences de la mondialisation. Par conséquent, l'option pour les caractères latins pour transcrire tamazight est un choix raisonnable. Pour plusieurs raisons. Nous ne pouvons nous permettre encore de perdre du temps, dans ce monde galopant, cela y va de sa survie. A cela s'ajoute le fait que la production littéraire amazighe se fait en latin. Une graphie qui présente donc l'avantage d'être fonctionnelle puisqu'elle nous permet de produire et de lire une littérature en tamazight. De surcroît, elle est admise par les communautés des locuteurs.

Quel regard porte l'enseignant que vous êtes sur les méthodes d'enseignement appliquées à tamazight ?

L'enseignement de la langue amazighe obéit au changement qui s'opère au sein du système éducatif algérien depuis 1995. Après avoir connu l'approche par

objectifs et une organisation des contenus selon l'unité didactique basée sur la typologie de textes (contes, récits, etc.), nous constatons depuis 2003 une rupture avec les anciennes méthodes pédagogiques. Les aménagements entrepris par les pouvoirs publics valorisent enfin les compétences de l'apprenant. Cette réforme de 2003 préconise l'approche par compétences, le sujet-élève est au centre de tout apprentissage, il est «l'acteur», et l'enseignant n'est qu'un accompagnateur. En théorie, cette réforme se présente en rupture avec les méthodes classiques. Quant à l'enseignement des langues tamazight, arabe et français, la tutelle préconise la pédagogie de projet.

Quels reproches faites-vous à ces méthodes ?

En principe, la réforme des programmes et des approches d'enseignements doit être suivie simultanément d'actions de formation à tout niveau, en vain. Comme toujours, chaque fois qu'il y a une nouveauté dans le système éducatif algérien, on se contente toujours de formations théoriques : on importe des théories, des concepts qui, il est vrai, ont donné de bons résultats ailleurs mais on n'a pas pris le soin de les adapter à notre contexte socioculturel. On n'a jamais fait par exemple une recherche-action dans ce domaine pour voir comment on peut adapter ces théories à notre réalité sociologique comme cela se fait ailleurs. Ainsi, les résultats escomptés sont loin d'être encourageants. En réalité, l'annonce d'une refonte globale du système éducatif (de 2003) n'a touché que les programmes scolaires, les méthodes d'enseignement et les modalités d'organisation du système. Elle a mis de côté la formation des véritables acteurs, c'est-à-dire les enseignants.

Il y a beaucoup de choses à dire aussi sur les programmes et les manuels scolaires...

Les programmes et les manuels de tamazight par exemple qui sont organisés en projets ne sont en réalité qu'une compilation de séquences (unité didactique d'un même type de textes). Que ce soit dans les programmes ou les manuels scolaires de tamazight, le projet dont il est question n'est pas celui de l'élève mais celui de l'institution, des concepteurs. Il est demandé à l'élève d'investir tout ce qu'il a appris comme points de langue dans la production d'un texte similaire. Il est clair qu'on n'est pas sorti du phénomène de la réception-restitution.

Pour répondre aux exigences du temps, de la mutation rapide de la société, l'éducation doit s'inscrire dans une optique de changement évolutif, malléable, pour permettre le changement. En ce sens, l'Unesco, dans ses recommandations, préconise aux États membres l'autonomie du sujet apprenant dans les systèmes éducatifs.

Tamazight n'a pas été épargnée elle aussi, bien qu'une formation à la pédagogie de projet ait été organisée en 2007 à l'intention des enseignants de tamazight par le HCA, le ministère de l'Éducation

Entretien réalisé par
Saïd Aït Mébarek

nationale avec le concours de deux encadreurs, deux enseignants de l'université de Paris VIII (Annie Couidel et Naserdine Aït Ouali). Au moment où cette méthode dite «pédagogie de projet» basée sur le montage de projet de l'élève, réfléchi et mise en pratique, commence à donner ses fruits, ces stages qui devaient continuer d'une façon formelle et toucher tous les enseignants de tamazight ont été volontairement arrêtés.

Quel est l'avantage de cette méthode lorsqu'elle est appliquée à l'enseignement de tamazight ?

Contrairement à l'enseignement par projets préconisé par le ministère de l'Éducation nationale fondé sur le projet du concepteur, celle-ci est fondée sur le projet de l'apprenant, ce qui favorise son autonomie dans les apprentissages. Elle permet d'installer des compétences non seulement linguistiques mais aussi socioculturelles et techniques telles que les TIC. Concrètement, la pédagogie de projet dont je parle est un dispositif basé sur le montage de projets-élèves, des projets qui auront un impact sur la société.

Les élèves se concertent, choisissent en toute liberté le thème de leur projet ainsi que les éléments avec qui ils souhaitent travailler. Ceci est très important en ce sens que cela permet une motivation optimale de la part des élèves.

Ces derniers adhèrent plus facilement aux projets de leurs camarades qu'à ceux de l'enseignant lorsque ce choix leur est permis.

Dans le processus de montage du projet, les élèves sont amenés à produire un ensemble de types de textes comme le récit, le portrait et l'interview. En travaillant en groupe et en étant en contact avec la population, les élèves s'imprègnent de la culture et des valeurs ancestrales. Et cela «permet à l'apprenant de vivre pleinement l'expérience de l'apprentissage en interagissant avec tout ce qui l'entoure».

En montant leur projet, les élèves utilisent aussi les TIC et produisent de la vidéo. Le projet d'élève reste donc un moyen d'apprentissage, d'acquisition de compétences socioculturelles, linguistiques et techniques.

En somme, le kabyle, taqbaylit, variante de tamazight, est aussi synonyme de solidarité, d'entraide, de respect de l'autre ou de liberté. Ne pas tenir compte, dans l'enseignement de tamazight, de toutes ces dimensions socioculturelles qu'elle véhicule c'est compromettre son avenir. C'est pourquoi son enseignement doit être de qualité et basé sur des contenus linguistiques et socioculturels et une pédagogie qui permettent la sauvegarde de l'identité amazighe et l'ouverture sur le monde extérieur.

Cette pédagogie doit faire sienne le principe selon lequel «l'acquisition d'une langue n'est pas dissociable de l'acquisition du langage qui est une entreprise essentiellement sociale».

S. A. M.

POUR REVENDIQUER DES LOGEMENTS ET LA CONSTRUCTION D'UN LYCÉE

Plusieurs foyers de protestation à Tizi-Ouzou

Plusieurs foyers de protestation ont été enregistrés, dans la journée d'hier à Tizi-Ouzou et à sa périphérie. Des demandes de logements sociaux et de constructions d'infrastructures scolaires motivent ces actions qui se sont traduites par des grèves, des blocages de routes et autre sit-in.

A Boudjima, une commune de la daïra de Makouda, sise à 20 km au nord de Tizi-Ouzou, les lycéens en grève depuis deux mois ont protesté contre la lenteur des travaux de réfection de leur lycée en préfabriqué dont une partie du bloc pédagogique et de l'aile comprenant le réfectoire ont été ravagées par un incendie, à quelques jours de la rentrée scolaire de septembre dernier.

Au chef-lieu de wilaya, ce sont les habitants du quartier la Carrière, une cité datant de l'époque coloniale qui sont montés au créneau, en occupant, tôt, dans la matinée d'hier, l'esplanade faisant face à l'entrée nord du siège de la wilaya de Tizi-Ouzou où ils ont organisé un sit-in pour exiger que des logements sociaux leur soient affectés par les autorités de la wilaya.

Les protestataires qui dénoncent le retard mis pour la prise en charge de leurs demandes de logements sociaux remises aux services concernés de l'Etat depuis plusieurs années, se plaignent de l'insalubrité et de l'exiguïté des habitations qu'ils occupent. «Ce sont des familles nombreuses qui occupent des habitations de 40m² et vétustes», ont déclaré aux journalistes des représentants des familles protestataires. A Oued Aïssi, ce sont les habitants des bidonvilles, situés de part et d'autre de la RN12, à proximité de l'hôpital Fernane-Hanafî qui ont procédé à la fermeture de la RN 12, pour revendiquer des logements.

Des milliers d'usagers venant des localités de Haute-Kabylie et même de Béjaïa ont dû rebrousser chemin ou emprunter des voies détournées pour rallier Tizi-Ouzou. Des bouchons ont été, de fait, constatés sur les routes situées à l'est et au nord de la ville de Tizi-Ouzou, occasionnant des désagréments à des milliers de citoyens qui deviennent des victimes collatérales de conflits récurrents et répétitifs. Ces actions qui se multiplient comme celles enregistrées au niveau du chef-lieu de wilaya de Tizi-Ouzou, au courant de la semaine dernière et animées par les habitants des quartiers Mokadem et les

familles recasées au niveau du site dit *Le croissant rouge* revendiquant des logements semblent mettre sous pression les pouvoirs publics qui ont procédé le 13 novembre 2014, au logement dans des habitations nouvellement réalisées à Oued-Falli de 18 familles qui étaient installées dans des locaux de fortune du Croissant rouge algérien (CRA) à Tizi-Ouzou. Une seconde opération de logement sur le même site d'Oued-Falli a eu lieu, vendredi 14 novembre 2014.

154 familles de la cité Amar Mokadem ont bénéficié de logements. Ces deux opérations s'inscrivent dans le cadre de l'éradication de l'habitat précaire, selon le communiqué des services de la wilaya qui précise que «le relogement des familles qui se trouvent dans les deux autres sites interviendra avant la fin du premier trimestre 2015», assure le communiqué de la wilaya de Tizi-Ouzou qui précise : «Ainsi, la résorption de l'habitat précaire sera entièrement achevée dans la commune de Tizi-Ouzou.»

S. A. M.

TIPASA

La pénible attente des familles des cinq marins disparus

Voilà bientôt plus de deux semaines qu'un «palangrier-spadonnier» de 10 mètres parti de Bou Haroun, demeure introuvable. A bord de ce palangrier, rappelons-le, étaient embarqués cinq jeunes marins, qui n'ont plus donné signe de vie, malgré toutes les recherches effectuées, tant par les gardes-côtes que par les autres bateaux de pêcheurs.

M. Djilali Lekhal, le responsable de la Chambre de la pêche de Tipasa est formel, «tous les espoirs sont permis pour retrouver les marins disparus» ; il évoque à ce titre, le corps d'une personne repêchée avant-hier au large de Ténès «La Chambre de la pêche de Ténès nous a informé qu'un corps a été repêché au large de Ténès. J'ai contacté les parents des disparus de Bou Haroun, avec l'espoir que l'on puisse se déplacer pour reconnaître

le corps. En passant par Cherchell, j'ai informé la famille d'un autre pêcheur, qui avait disparu dans le naufrage d'un chalutier depuis 8 mois au large de Cherchell, avec à son bord cinq marins-pêcheurs, dont l'un d'eux demeure introuvable. En cours de route, chaque famille des disparus nourrissait l'espoir que le corps retrouvé soit un des leurs, afin qu'ils puissent lui édifier une sépulture décente. Mais hélas, le corps retrouvé était celui d'un inconnu»,

affirme M. Djilali. S'agissant des hypothèses d'un naufrage, M. Djilali estime que «la disparition de ce palangrier est énigmatique, car depuis sa sortie en mer jeudi passé, ce fut le lendemain vendredi à 9 heures du matin, que les marins avaient contacté leurs amis et leurs proches en leur disant, «on va bientôt rentrer.» L'appel provenait du palangrier qui était au large de Oued Bellah et de Cherchell, soit à 4 heures de navigation de Bou Haroun. Mais ce qui est intrigant, c'est qu'à 18 heures, vendredi soir, aucun appel n'était annoncé et un silence radio inquiétant ajoutait des craintes au désespoir. Le palangrier est demeuré invisible à l'ensemble des chalutiers et des petits métiers qui pêchaient dans ces parages. Le

mystère est entier», dira avec émotion M. Djilali.

Pour M. M. L., un autre spécialiste de la pêche au large, il est convaincu que «c'est un accident qui est à l'origine de cette disparition, qui a eu lieu voilà plus de 16 jours». Ce dernier, tout en déplorant ce drame, estime que la côte algérienne est escarpée et dangereuse et qu'il convient de mieux former nos jeunes pêcheurs en recourant à des consignes de pêche drastiques, notamment en période houleuse, hivernale ou de mauvais temps.

Attribuer des bateaux, c'est bon, mais former solidement c'est mieux, car c'est sécurisant et préventif contre les dangers et les risques de la mer.

Houari Larbi

BLIDA

Les travaux du Palais des Congrès à l'arrêt

Le Palais des Congrès, dont les travaux ont été lancés il y a plus de deux ans, n'a toujours pas vu le jour alors que les délais contractuels de réalisation sont de 36 mois.

Implanté sur une superficie de 21 142,72 m² dans le quartier nodal de la ville de Blida, sur le boulevard principal de Bab Dzaïr, ce Palais devait donner à la ville des Roses la valeur qu'elle mérite, d'autant qu'il a pour objectif d'abriter les grandes manifestations culturelles, toutes disciplines confon-

dues. Pour rappel, il fallait, pour dégager l'assiette, exproprier des citoyens dont le montant d'indemnisation a été évalué à 39 milliards de centimes dégagés sur les budgets communaux et de wilaya en 2003-2004. Cependant, les travaux de réalisation sont à l'arrêt depuis, ce qui a contraint le wali de

Blida, Mohamed Ouchen, à faire une sortie sur le terrain pour superviser l'avancement des travaux. A ce titre, il n'a pas manqué de fustiger la gestion de l'APC de Blida, qui selon lui a accusé beaucoup de retard en matière d'obtention des plans concernant les correctifs à apporter à la première étude faite par le BET Batna.

A noter que la réalisation de ce Palais des Congrès a été estimée à un montant de 257 milliards de

centimes. Une fois achevé, il sera à coup sûr un joyau architectural permettant aux organisateurs d'événements culturels de s'enorgueillir de leur action car ils n'auront plus cette peur d'être en face d'espaces non-réservés à de telles manifestations. Mais quand ce Palais ouvrira ses portes ?

Les artistes de Blida et autres personnalités culturelles attendent toujours.

M. B.

AÏN DEFLA

Réception prochaine d'un marché de proximité

Un marché de proximité sera réceptionné avant la fin de l'année en cours à Aïn Defla, a indiqué dimanche le président de l'Assemblée populaire communale du chef-lieu de wilaya.

Ce marché de proximité de 55 carreaux, pour lequel une enveloppe financière de près de 40 millions DA a été allouée, est

situé à la cité Nedjem au centre-ville de Aïn Defla, a déclaré à l'APS, Ahmed Khélifi. L'inauguration de cette aire com-

merciale portera à deux le nombre des marchés de proximité existant au niveau de la ville de Aïn Defla, a signalé la même source, rappelant qu'une structure commerciale du même genre avait été inaugurée en juillet 2013.

L'entrée en activité de ce marché contribuera à diminuer

l'ampleur de l'activité commerciale informelle, a précisé la même source, qui fait état du recensement de quelque 400 jeunes remplissant les critères pour l'obtention d'un local commercial au niveau des marchés de proximité de la commune de Aïn Defla.

APS

M'SILA

Découverte d'un champ de plantation de tabac

Les éléments de la compagnie de la Gendarmerie nationale de la daïra de Khouana, située à 50 km au sud du chef-lieu, ont découvert dans la journée du mercredi 12 novembre, un champ de plantation de tabac, comme ils ont procédé à la saisie d'une bonne quantité de feuilles séchées de cette culture dans la commune de Maârif.

Agissant sur information et après une perquisition des lieux sur ordre du procureur de la République territorialement compétent, les gendarmes ont mis la main sur 25,2 quintaux de feuilles séchées de tabac, d'une valeur estimée à 1 milliard 80 millions de centimes. Ces gendarmes, appuyés d'une équipe de la police scientifique, ont pu découvrir lors de la perquisition une superficie réservée à la culture de tabac herbacé, évaluée à 1 hectare, a-t-on appris de la gendarmerie.

En vue d'élucider cette affaire de plantation de tabac, le parquet a déclenché une enquête à cet effet, et a remis la quantité de feuilles séchées de tabac à la direction des biens de l'Etat, sans mentionner le nombre de personnes impliquées dans ce genre de culture illicite.

A. Laïdi

EL-TARF

Vers un conclave entrepreneurs privés-wali

Selon le président du bureau de wilaya de l'Union nationale des investisseurs en bâtiments (Unib), M. Omar Laroussi, le wali d'El-Tarf, M. Mohamed Lebka, a accepté la proposition dudit bureau pour l'organisation, incessamment, d'un conclave qui réunira l'ensemble des membres de l'exécutif de wilaya avec les chefs d'entreprises versées dans le BTP.

Cette réunion aura pour effet de débattre de l'ensemble des entraves et autres obstacles qui se dressent devant la relance réelle et soutenue du secteur de la construction et de l'urbanisme en général et par ailleurs mettre en place de nouveaux mécanismes afin de permettre au processus de passation des marchés d'être plus transparent et efficace.

En effet, lors d'une audience accordée par le wali aux membres du bureau de wilaya, le président a exposé au chef de l'exécutif l'en-

semble des litiges et des problèmes que connaissent les entreprises avec moult directions et APC dont entre autres, la confection de cahiers des charges sur mesure avec des qualifications exigées pour des «bricoles» de catégories 6 et 7 dès lors que des entreprises de catégorie 1 et 2 ont des marchés de logements jusqu'à 100 unités et en sont exclues, l'exigence de l'affichage systématique de tous les projets lancés par les communes pour éviter le subterfuge des trois devis, les créances



impayées vis-à-vis de la Dlep pour les projets d'équipements en chauffage central des établissements scolaires dans le cycle

secondaire en particulier, le non-paiement des 6 entreprises qui ont terminé le projet de la cité universitaire 1 000 lits sis dans la commune d'El-Tarf et aussi, les avenants de 14 entreprises pour les projets de réfection des écoles primaires et CEM et enfin les litiges qui subsistent entre les entreprises et plusieurs autres directions à cause des situations non réglées.

Pour le président de l'Unib, le wali a été très compréhensif et s'est prêté volontiers à notre démarche responsable pour permettre à un maximum d'entreprises de la wilaya d'avoir un plan de charge assez conséquent et par ricochet protéger les deniers publics par le fait d'éviter les multiples et récurrentes réévaluations.

Daoud Allam

OUUM-EL-BOUAGHI

Les malfaiteurs pourchassés par les services de police

Plusieurs malfaiteurs qui font l'objet de poursuites administratives et judiciaires ont été arrêtés lors d'une large opération de descentes des services de police en ce début du mois de novembre.

Selon la cellule de communication de la Sûreté de wilaya qui nous a transmis le communiqué, des éléments de la police de Aïn Beida et de Aïn M'ilia se sont déployés et ont opéré des descentes dans des endroits qualifiés de douteux et fréquentés par des malfaiteurs et autres désœuvrés.

Au niveau de Aïn Beida, des brigades de la police judiciaire ont, en date du 4 du mois en cours, opéré une descente dans les quartiers de la cité Murienne et Fallety où ils ont interpellé un jeune de 33 ans répondant aux initiales de B. S. qui était en possession de 5 plaquettes de psychotropes et son acolyte B. R. âgé de 25 ans qui portait sur lui une arme blanche prohibée. Les deux malfaiteurs précités ont été présentés le lendemain, devant le procureur de la République qui les a placés en détention provisoire.

Toujours, dans le même cadre et au niveau de la cité Murienne, la police a interpellé le prénommé A. H. âgé de 39 ans, après vérification de son identité, il s'est avéré qu'il est impliqué dans plusieurs affaires de vol, faux et usage de faux et fait l'objet de recherches par la justice. A son tour il a été présenté devant la justice et écroué.

Continuant leur pression, les éléments de la police judiciaire ont, en date du 5 de ce mois, investi la région boisée d'El Hamlaouia et la cité Ettadhamoun où ils ont appréhendé le nommé M. M. âgé de 26 ans, vendeur de boissons alcoolisées illégalement, la police est tombée sur une quantité de 79 bouteilles de différents volumes et marques. Ce dernier a fait l'objet d'une présentation devant le procureur de la République qui a ordonné sa

mise en détention provisoire. Dans la même journée, les nommés A. O. et S. M. âgés respectivement de 39 ans et 23 ans ont été appréhendés par la police au niveau de la pénétrante ouest de la ville de Aïn Beida. Ces deux derniers impliqués dans des affaires de délits font l'objet de poursuites judiciaires.

Les services de la police ont continué à serrer l'étau autour des points fréquentés par les malfaiteurs, en date du 6 du même mois, ce fut le tour de la police de la Meskiana, une localité à 70 km à l'est du chef-lieu de wilaya d'opérer des descentes qui se sont soldées par l'arrestation de B. Y. âgé de 27 ans en son domicile sis à la cité El Houria où ils ont découvert une importante quantité de boissons alcoolisées dépassant les 600 unités de différentes marques.

Ce dernier a pris la fuite vers une destination inconnue et demeure toujours recherché. Le même jour, à Aïn Beida, au niveau de la forêt El Hamlaouia les policiers ont pris en flagrant délit le nommé S. F. âgé de 22 ans qui

s'adonnait à la vente de boissons alcoolisées d'une façon illégale, l'intéressé a été présenté devant la justice et écroué.

Les services de police ont pourchassé un groupe qui a pris la fuite. Sur les lieux, la police a trouvé un morceau de kif traité d'un poids de 29,2 g.

De l'autre côté, à Aïn M'ilia, à l'ouest du chef-lieu de wilaya, les services de sécurité ont eux aussi bougé pour faire des descentes dans des coins supposés douteux, en date du 6 de ce mois aussi. Pas moins de 12 personnes ont été interpellées et contrôlées, une personne s'avère faire l'objet de recherches par la justice pour différents délits.

Les mêmes éléments de la police judiciaire ont investi des magasins abandonnés à la sortie ouest de la ville, là, ils ont trouvé un morceau de kif de 61,5 g, une motocross, le ou les propriétaires ont dû prendre la fuite à l'approche des services de sécurité, l'enquête est toujours en cours pour identifier et arrêter les habitués de ces lieux.

Moussa C.

MALGRÉ UNE MER DÉMONTÉE

Sauvetage d'un marin de nationalité philippine à Jijel

Les gardes-côtes de la façade maritime Est se sont portés, ce dernier samedi en début de soirée, au secours d'un marin de nationalité philippine, âgé de 33 ans, gravement blessé. Il était à bord d'un navire commercial battant pavillon finlandais. Le navire en question se trouvait à plus de 85 miles (environ 150 kilomètres) au large de Jijel. Il avait lancé un appel au secours pour l'évacuation de l'un de ses marins souffrant de multiples fractures au bras et à la jambe.

À l'aide d'un hélicoptère de type Merlin, basé à l'aéroport Rabah-Bitat de Annaba, les gardes-côtes ont rejoint la zone où se trouvait le navire.

Malgré une mer démontée avec des vagues de plusieurs mètres de haut et un vent violent, les gardes-côtes n'ont pas hésité à accomplir leur mission avec célérité pour l'évacuation du blessé vers l'aéroport de Jijel. De là, le blessé a été transféré par ambulance à l'hôpital Mohamed-Seddik-Benyahia de Jijel où il a été pris en charge.

A. B.

ILLIZI

De nouveaux projets routiers dans les communes de Bordj-Omar-Driss et Bordj-El-Haouès

Un programme de réalisation d'un réseau routier de 521 km sera lancé prochainement dans les communes de Bordj Omar-Driss et Bordj El-Haouès, a-t-on appris dimanche de la direction des travaux publics (DTP) de la wilaya d'Illizi.

Un projet de réalisation de 150 km de routes sera lancé entre la commune de Bordj El-Haouès et les hameaux de Hassi-Sirounet et Idelès, dans la wilaya voisine de Tamanrasset, a indiqué le directeur du secteur de la wilaya. M. Lotfi Mouri a fait savoir aussi que la commune de Bordj Omar-Driss, 700 km au nord-est du chef-lieu de wilaya, a bénéficié d'un projet similaire (150km) appelé à relier cette commune à la localité d'Amguid (Tamanrasset).

Un projet de raccordement de cette commune à la localité de Tin Fuyé Tabenkort sur 71 km, est également prévu pour réduire la distance actuelle (120 km), à la satisfaction des usagers de cet axe routier, a-t-il ajouté. Le secteur des travaux publics a bénéficié d'un projet de réalisation de la première tranche de la route devant raccorder la commune de Bordj Omar-Driss au chef-lieu de la wilaya d'Illizi, via la région de Oued Samen, sur une distance de 150 km.

Ces opérations de développement du réseau routier de la wilaya, dont la plupart seront lancées en 2015, devront contribuer à la modernisation des routes, à la fluidité de la circulation et au développement des activités économiques et touristiques entre les wilayas d'Illizi et de Tamanrasset.

Elles permettront, par ailleurs, la création de nouveaux emplois, dans le cadre d'activités de services, tels que les restaurants et les cafés, selon la même source.

APS

GUELMA

Ouverture du Salon national de l'artisanat

La Direction du tourisme en partenariat avec la Chambre de l'artisanat et des métiers de Guelma organise du 16 au 20 novembre au Centre de loisirs scientifiques (CLS) du centre-ville, un Salon national de l'artisanat traditionnel.

Selon les organisateurs, il s'agit d'une occasion pour les Guelmis d'aller à la rencontre de créateurs passionnés d'art et de

métiers très variés, pour apprécier leur savoir-faire. Lors de cette rencontre, des artisans d'exception et des créateurs venus de 17 wilayas du pays feront découvrir aux visiteurs, des métiers d'art et des créations originales.

Les exposants qui représentent différents métiers (la poterie, la céramique, le tissage, l'habit traditionnel, la pâtisserie orientale...) tenteront, durant cinq jours, de

satisfaire le besoin de contemplation des passionnés de l'artisanat traditionnelle et des produits du terroir.

Il s'agit incontestablement d'une initiative salubre qui permettra aux responsables de ce secteur de promouvoir les métiers d'art en Algérie, notamment ceux en voie d'extinction.

Noureddine Guergour

VISITE DE L'AMBASSADEUR DE L'UE À ORAN

L'EHU 1^{er}-Novembre a bénéficié d'un projet pilote financé par l'UE

Hier matin la direction et le corps professoral de l'EHU 1^{er}-Novembre a reçu comme hôte l'ambassadeur de l'UE à Alger M. Marek Skolil, en visite à Oran pour découvrir l'application et la concrétisation des programmes d'appui européens de coopération dans le secteur de la santé et en direction de la société civile.

Pour l'EHU 1^{er}-Novembre, le projet pilote, qui a été appliqué dans le cadre du programme d'appui au secteur de la santé d'un montant global de 15 millions d'euros, est celui de la mise en place «d'un système d'information de pointe appelé Dossier électronique médical (DEM)».

Ce DEM est un outil, lit-on dans le communiqué de presse, «de suivi très précis du parcours du patient hospitalisé ou en consultation ainsi que des différents actes qui sont exécutés durant son séjour. Ce système d'information est le premier du genre en Algérie à être installé avant d'être généra-

lisé à l'ensemble des établissements du pays».

Pour son application ce sont 3 millions d'euros qui ont été dépensés pour les équipements permettant le fonctionnement du DEM.

1 million d'euros a été financé par l'UE et pour l'heure ce sont 8 services de l'EHU qui fonctionnent avec ce système sur le total des 41 services de l'établissement hospitalier.

11 employés ont bénéficié d'une formation pour maîtriser cet outil dans un établissement hospitalier français.

Ce projet de coopération et d'appui est à la base de la réforme



Marek Skolil, ambassadeur de l'UE à Alger.

de la santé en Algérie comme affirmé par le représentant du ministère qui faisait partie de la délégation, car il permet concrètement de «gérer les rendez-vous, la gestion des hospitalisations, sa factu-

ration et la sécurité des données des malades». Quand au choix de l'EHU, le représentant du ministère expliquera qu'après des expertises effectuées sur l'ensemble des établissements de santé,

c'était le seul ayant répondu au pré-requis d'un tel projet.

L'ensemble du programme d'appui au secteur de la santé a été évalué à 15 millions d'euros, un montant totalement engagé jusqu'ici. Par ailleurs alors que l'ambassadeur de l'UE devrait se rendre aujourd'hui à Tlemcen pour évaluer un autre programme d'appui, cette fois-ci pour le secteur de l'enseignement supérieur pour un financement de 21 millions d'euros, celui-ci a évoqué les prochains programmes devant être mis en œuvre pour 2014-2017. Il s'agit de 3 axes importants qui bénéficieront lors de leur application d'une enveloppe oscillant entre 121 et 145 millions d'euros et devant concerner donc «la justice et la bonne gouvernance, la participation citoyenne, l'emploi et la diversification économique», avons-nous encore appris.

Fayçal M.

RELIZANE

L'anarchie totale

La station de bus de la daïra de Relizane, sise en plein centre-ville, est depuis belle lurette dans un état de dégradation lamentable en dépit des multiples réclamations des centaines de transporteurs qui y transitent quotidiennement.

La dernière opération d'aménagement de cette station remonte à plus de cinq années, mais les quelques retouches effectuées à la faveur n'ont pas servi à grand-

chose. Les abribus installés dans cette station se sont tout simplement volatilisés ; les toilettes publiques construites à côté d'un local que l'APC a aménagé en un

café qu'elle a loué à un particulier, sont tout bonnement hors d'usage.

Quant à la chaussée, elle est devenue impraticable. Concernant l'éclairage public, des transporteurs nous ont informés qu'il est hors usage depuis plusieurs mois déjà. C'est à se demander où va l'argent de la location de cette agence qui devrait impérativement

servir pour son entretien et autres réaménagements.

La chaussée de cette agence présente, quant à elle, des nids-de-poule et autres crevasses qui sont apparus dès les premiers mois de l'opération d'aménagement, car elle a été réalisée en tricouches au lieu de béton bitumineux.

A. Rahmane

Tefafha réclame sa part de développement

Les habitants de la cité Tefafha, située à quelques kilomètres du centre-ville de Relizane et dépendant administrativement de la commune de Relizane, viennent d'empoigner le pas à ceux des quartiers et agglomérations souffrant d'un problème de transport public aigu.

Hier, sur les ondes de la radio régionale de Relizane, ils ont fait entendre leur voix en dénonçant l'insuffisance flagrante des bus qui

desservent leur cité ainsi que l'absence totale du service des taxis. Aussi, les plaignants ont pointé du doigt, tout à la fois le comportement

des receveurs de bus, en dénonçant leur manque de respect et l'appétit dévorant des chauffeurs de taxi clandestins qui profitent de l'aubaine. «Nous souffrons le martyre dans le domaine du transport public, a expliqué un citoyen de ce quartier. Les bus reliant Relizane, à partir de l'unique station de Bendaoued, sont en nombre insuffisant après que l'Entreprise publique

de transport de Relizane (ETC) s'est retirée de notre ligne». Et un autre riverain d'enchaîner : «Cette situation nous a livrés, pieds et poings liés, aux clandestins et aux transporteurs des bus privés, dont certains ne respectent rien : ni les horaires et encore moins les passagers qu'ils entassent comme des sardines.»

A. R.

SIDI-BEL-ABBÈS

Les travailleurs du filet social, en colère, observent un sit-in devant l'APC

Dans la journée d'hier, les travailleurs du dispositif du filet social se sont regroupés devant le siège de l'APC de Sidi-Bel-Abbès pour manifester, en observant un sit-in pour réclamer un peu plus de considération pour leur statut.

Les manifestants, très en colère, qui ont afflué des annexes des mairies et du siège de l'APC, ont crié leur ras-le-bol de leurs conditions sociales avec un salaire de 5

600 DA par mois. «Nous ne pouvons pas vivre décemment avec un salaire mensuel de 5 600 DA sachant que la majorité d'entre nous sont des chefs de famille.

Nous exigeons que nos salaires soient revus à la hausse, ont-ils martelé et une permanisation dans nos postes. Beaucoup parmi nous ont été recrutés dans le cadre du filet social depuis plus d'une dizaine d'années et au jour d'aujourd'hui, ils n'ont aucune assurance quant au devenir de leur avenir avec le sentiment d'inquiétude d'être remerciés d'un jour à l'autre

malgré leur précarité. Nous interpellons les services compétents à se pencher sur notre cas en revoyant à la hausse nos salaire et en procédant à notre permanisation.» Le P/APC qui est au-devant des manifestants avait du mal à cacher son impuissance face à leur demande, se contentant de déclarer «vos doléances ont été entendues et votre dossier fait l'objet

d'une concertation au niveau de la tutelle. Nous sommes dans l'attente d'une suite», a-t-il tenu à signaler pour rassurer les manifestants. Ces derniers continuaient de camper sur leur position malgré l'intervention du P/APC. «Nous voulons du concret pas des promesses», ont-ils fait entendre aux autorités présentes sur les lieux du sit-in.

A. M.

TIARET

2 morts dans un accident de la route

Décidément, les routes n'en finissent pas de faire des victimes dans la wilaya de Tiaret.

En effet, dimanche vers minuit trente, deux cousins B.Y. et B.S., âgés respectivement de 35 et 28 ans, ont péri dans un accident de la circulation survenu près de la localité d'Es-Senia sur la RN 23 reliant Tiaret et Sougueur.

Le drame s'est produit lorsque les deux victimes qui étaient à bord d'une Seat Leon ont percuté de plein fouet un kiosque se trouvant sur le côté de la chaussée. Les corps sans vie ont été déposés au niveau de la morgue de l'hôpital Youcef-Damardji de Tiaret par les éléments de la Protection civile.

Pour rappel, pas moins de 47 accidents ont été enregistrés sur les routes de la wilaya durant les 15 derniers jours, faisant 8 morts et 69 blessés.

Mourad B.

Le Soir d'Algérie - Espace «Corruption» - E.mail : soir_corruption@hotmail.com

LE GOUVERNEMENT VEUT « ALLÉGER » UNE ÉNIÈME FOIS LE CODE DES MARCHÉS PUBLICS

Une démarche incompréhensible

Pendant que la corruption à tous les niveaux ne cesse d'exploser dangereusement — ce qui ne semble pas inquiéter le pouvoir en place outre mesure —, voilà que l'Exécutif annonce... «un allègement du code des marchés publics». Rien que ça !

Alors que ce même gouvernement sait pertinemment que la corruption est issue en grande partie des violations presque systématiques dans l'attribution des marchés publics. Et le comble dans ce projet, c'est qu'il est annoncé par le ministre des Finances, ministre qui reçoit tous les jours des informations des organes spécialisés de son département et de ses démembrés locaux quant au non-respect du code en vigueur. Alléger encore une fois ce dernier, c'est alimenter les réseaux de la corruption et favoriser encore plus la gabegie dans les dépenses publiques.

Selon l'agence gouvernementale Algérie presse service (APS), un groupe de travail chargé d'examiner les moyens d'alléger et de faciliter les démarches relatives à l'octroi des marchés publics a été installé récemment par le gouvernement, a annoncé le ministre des Finances, jeudi 13 novembre. Pourquoi l'annonce n'en est faite que maintenant ? Le ministre qui répondait aux interrogations et préoccupations des membres du Conseil de la nation dans le cadre du débat autour du projet de la loi de finances 2015, a précisé que ce groupe de travail était chargé d'examiner les mesures et facilités à introduire dans le code des marchés publics en vue d'aplanir les difficultés rencontrées dans l'octroi des marchés publics. Le ministre ne souffle mot sur ces «difficultés».

Répondant à des préoccupations relatives aux aspects budgétaires, le même ministre, toujours selon l'APS, a rappelé qu'un plan de modernisation du budget a été lancé à travers des réformes structurelles visant une meilleure rationalisation des dépenses. Un nouveau système intégré de gestion budgétaire, a-t-il poursuivi, sera mis en place dans l'objectif d'améliorer la gestion des ressources financières de l'Etat, assurer le respect des dépenses publiques et optimiser la fluidité et la transparence des informations.

Là aussi, aucune précision n'a été donnée sur ces réformes structurelles : si les élus de la nation sont laissés dans l'ignorance par l'Exécutif — alors que le ministre ose évoquer «la fluidité des informations» —, qu'en est-il des citoyens-contribuables qui sont les principales victimes de ces pratiques opaques et du mépris de ceux qui les gouvernent ? Pour ce qui est des opérations de réévaluation des projets publics, le ministre a rappelé que des efforts considérables avaient été déployés concernant le budget d'équipement pour corriger le volume des actions de réévaluation. Selon le



ministre, cette préoccupation a été prise en charge en chargeant les ordonnateurs du budget de l'Etat de joindre à chaque demande de réévaluation, un dossier comportant des documents qui justifient la réévaluation notamment un rapport détaillé sur les facteurs responsables de la demande de réévaluation.

Cette mesure, a dit le ministre, a permis de faire baisser les actions de réévaluation des programmes d'investissement publics passant de 1 132 milliards DA en 2007 à 658 milliards DA en 2010 puis à 325 milliards DA en 2014. Les principaux facteurs de ces réévaluations systématiques des coûts des marchés publics sont connus, le ministre préférant ne pas les énoncer : incompétence dans la préparation des projets de marchés ; surcoûts très fréquents ; permisivité excessive dans l'octroi des avenants ; mauvais suivi des projets ; coût de la corruption ; abus dans l'utilisation du gré à gré, etc.

Zéro de conduite !

La réglementation sur les marchés publics, à force de remaniements, n'existe pratiquement plus. Le gré à gré devient la règle, au lieu d'être l'exception. Les grands projets d'infrastructures et les acquisitions de gros équipements sont attribués à des firmes internationales déjà éclaboussées par des scan-

dales de corruption. Les marchés publics constituent un secteur à très haut risque. La généralisation de la corruption en Algérie est notamment le résultat de violations presque systématiques du Code des marchés publics, l'Exécutif ne donnant pas le bon exemple en faisant du «gré à gré» la règle. L'importance des enjeux financiers, le respect des contribuables et la nécessité démocratique de rendre des comptes, impliquent que des mesures concrètes soient prises pour prévenir la corruption et améliorer la déontologie de la commande publique. Tel est l'objectif d'un pacte de transparence à élaborer, qui associe la mise en place d'une charte éthique de l'achat public dans les collectivités publiques, à l'attestation du dirigeant de l'entreprise soumissionnaire que l'attribution du marché n'a donné lieu à aucun avantage occulte et que toutes les charges facturées correspondent à des prestations effectives. L'article 7 de la loi du 20 février 2006 de prévention et de lutte contre la corruption traite de la mise en place de codes de conduite des agents publics.

«Afin de renforcer la lutte contre la corruption, l'Etat, les assemblées élues, les collectivités locales, les établissements et organismes de droit public, ainsi que les entreprises publiques ayant des activités économiques se doi-

vent d'encourager l'intégrité, l'honnêteté et la responsabilité de leurs agents et de leurs élus en adoptant, notamment, des codes et des règles de conduite pour l'exercice correct, honorable et adéquat des fonctions publiques et mandats électifs». Le bilan de l'application de cet article est quasi nul. Plus il y aura de démocratie et de libertés, moins il y aura de bureaucratie. Mais pour y parvenir, les luttes citoyennes multiples et diverses doivent s'intensifier. Cela demandera beaucoup de temps et beaucoup de persévérance. Il n'y a jamais eu de suppression du «gré à gré» dans le Code des marchés publics ! Le pouvoir a érigé en règle le gré à gré alors que dans tout code respectable de marché public, le gré à gré doit être une exception. Le Conseil des ministres a autorisé de grandes opérations de gré à gré. A titre d'exemple, un ministre des Ressources en eau a critiqué les entreprises françaises qui gèrent les eaux de Constantine et d'Alger (Marseillaise des eaux et Suez) alors que ces entreprises ont obtenu le contrat de la gestion déléguée au gré à gré après décision en Conseil des ministres, puis 10 ans après cette formule de gestion est abandonnée. Tout le monde et à tous les niveaux, sous prétexte de l'urgence, préfère les marchés de gré à gré. Autre exemple qui a défrayé l'actualité : officiellement, Sonatrach n'obéit pas au code des marchés publics mais à un code qui est plus sévère. Malgré cela, la pratique du gré à gré s'est généralisée en son sein.

Le crime de l'infirmité à tout va

Il faut revoir complètement le code des marchés publics, mais pas dans le sens de son allègement, bien au contraire, car le texte actuel est trop permissif. Malheureusement, les articles qui concernent le gré à gré en font une règle. Plus grave encore : dans ce même code, revu une énième fois depuis le texte de juillet 2002, des dispositions donnent un pouvoir discrétionnaire

aux ministres et aux walis, leur permettant d'aller à l'encontre des décisions prises par les commissions d'attribution des marchés.

Les hauts fonctionnaires abusent de ce pouvoir discrétionnaire sous prétexte de livrer dans les délais les chantiers. L'ensemble des informations que nous avons collectées sur la gestion des marchés publics, depuis maintenant une quinzaine d'années, montre que dans 90% des cas la réglementation n'est pas respectée, d'où le risque très élevé de corruption. Cela ne veut pas dire qu'il y a corruption dans 90% des cas.

Ces résultats ont été obtenus suite à plusieurs sources et plusieurs études : il y a d'abord la lecture et l'analyse systématique de tous les appels d'offres publiés dans la presse écrite, ainsi que les attributions provisoires de marchés publics ou les avis d'infirmité : le phénomène de l'infirmité a tendance à devenir systématique, ce qui est extrêmement inquiétant, car aboutissant au non-respect de la réglementation sur les marchés publics. Autre source : ce sont les affaires de corruption liées aux marchés publics et qui sont de plus en plus nombreuses, affaires révélées par la presse, par la justice ou par les services de sécurité et de contrôle, ou qui nous sont envoyées par des dénonciateurs. C'est le recoupement de toutes ces informations venant de différentes sources qui nous font aboutir à ces conclusions chiffrées qui alimentent notre propre « observatoire » informel de la commande publique.

Justement à propos d'observatoire, cela fait déjà plusieurs années maintenant que la création de cet observatoire est prévue par la réglementation des marchés publics. Qu'attend le ministre des Finances pour le mettre en place, au lieu d'envisager un «allègement» du Code des marchés ? Si le code en vigueur — qui n'est déjà pas très lourd face à l'étendue de la corruption — gêne tant, supprimez-le !

Djalil Hadjadj

Un code trop souvent remanié qui fait exploser les détournements

Tout le monde demande que le code des marchés publics soit modifié, mais pas pour les mêmes raisons et pas pour les mêmes objectifs. Les ministres et les walis veulent un code plus souple et moins contraignant, afin que les projets soient vite mis en chantier : en fait ces hauts fonctionnaires, centraux et locaux, veulent contourner ce code et choisir plus facilement les entreprises et les fournisseurs, ce qui se fait très souvent et qui a pour conséquence de faire exploser la corruption. Les organisations patronales veulent des modifications du code qui privilégient le choix d'entreprises algériennes par rapport aux entreprises étrangères, une sorte de préférence nationale : est-ce réaliste ? Il est plutôt urgent que la réglementation algérienne soit renforcée et devienne plus rigoureuse, plus contraignante, et conforme aux normes universelles et au contenu de la Convention des Nations unies contre la corruption. Mais le pouvoir central ne donne pas l'exemple en matière de respect du code des marchés publics : ces dernières années, il a autorisé à plusieurs reprises l'utilisation du gré à gré pour un certain nombre de gros marchés.

A titre d'exemple (mauvais), pourquoi une salle de spectacle de 12 000 places pour la capitale doit-elle être réalisée selon la formule du gré à gré ? Etait-ce une urgence qui nécessite de contourner la réglementation sur les marchés publics ? Ou avait-on déjà choisi le bureau d'études et l'entreprise de réalisation ?

La «culture» gouvernementale à n'importe quel prix

La persistance de l'Exécutif à abuser de la procédure du gré à gré dans l'attribution de marchés publics fait le lit de la corruption. Le Conseil

de gouvernement, lors de sa réunion du 4 mars 2008, avait notamment entendu une communication présentée par le ministre de la Culture qui portait sur le marché de gré à gré pour la réalisation d'une salle de spectacle de grande capacité.

Le communiqué du gouvernement ne précisait pas la nature de la décision prise, décision qui devra certainement être confiée au Conseil des ministres, comme cela a déjà été fait et accordé à plusieurs reprises ces dernières années, notamment pour la reconstruction de Boumerdes, l'importation d'équipements médicaux, les marchés de l'eau, le nouvel aéroport d'Alger, la construction du siège du Conseil constitutionnel, la réalisation d'une dizaine de prisons, etc. Pourquoi, ainsi que l'indique le communiqué du Conseil de gouvernement, le ministre de la Culture avait-elle demandé que ce projet bénéficie du gré à gré ? Déjà que la gestion du programme de «Alger, capitale de la culture arabe» avait fait l'objet de très graves accusations publiques, accusations qui n'ont pas fait l'objet de réponses appropriées de la part des ministères directement concernés (Culture et Finances).

Un gré à gré supplémentaire à haut risque a donné du crédit à ces accusations. Et ce n'est pas fini, l'énorme budget attribué aux projets inscrits dans le cadre de «Constantine, capitale de la culture arabe en 2015» (CCCA 2015) sera dépensé par la formule exclusive du... gré à gré ! C'est le wali lui-même qui l'a annoncé publiquement jeudi dernier, justifiant l'usage du gré à gré par les délais de réalisation, ce projet de «CCCA 2015» ayant été attribué tardivement et dont le budget dit «ouvert» pourrait être estimé à près de 2... milliards de dollars !

D.H.

Agents publics, «gangssters autorisés» ou messieurs «10%» ?

Dans les wilayas, daïras et communes, la petite corruption est devenue systématique, dopée par l'argent qui coule à flot : c'est-à-dire qu'elle est la règle et non l'exception ; elle est banalisée. Aucune wilaya, aucune commune n'y échappe. La petite corruption constitue la négation même de l'État dans la seule finalité qui puisse le légitimer, c'est-à-dire la recherche de l'intérêt public. Elle vide les politiques publiques de leur contenu et mine le fonctionnement des services publics les plus indispensables à la vie quotidienne. Dès qu'il y a possibilité d'interaction avec le public, tout service, tout contrôle, tout acte administratif, toute sanction, sont monnayables et passibles de transactions occultes. Bien sûr, les stratégies, tout comme les tactiques utilisées par les acteurs des échanges corrompus, diffèrent selon les contextes et les enjeux. Parmi les formes de corruption transactionnelle, nous pouvons ranger les différentes commissions que les fonctionnaires reçoivent pour les services d'intermédiation qu'ils ont fournis ou les services illégaux qu'ils ont rendus.

Les agents publics partagent ainsi avec l'utilisateur les bénéfices illicites que ce dernier a obtenus grâce à leur intervention. À l'exemple classique des 10 % que tout soumissionnaire d'un marché public doit verser aux membres des commissions d'attribution, il faut ajouter des commissions de nature rentière, lorsque par exemple l'obten-

tion d'un emploi administratif générateur de gains illicites importants prévoit le versement périodique d'une somme d'argent au supérieur hiérarchique responsable de la nomination.

Profiter au plus vite de l'assignation à un poste «juteux»

Le plus souvent, ces pratiques s'inscrivent dans une stratégie de recherche d'un enrichissement rapide. Il faut profiter au plus vite et au maximum de l'assignation à un poste «juteux» dans un service public, puisqu'il s'agit d'un poste souvent éphémère (du fait de la rotation rapide des affectations dans les administrations et de la précarité de certaines nominations politiques). Tous les moyens sont alors bons pour accumuler le plus rapidement possible. Les exemples de violations dans la gestion des marchés publics au niveau des wilayas et des communes sont nombreux, et la liste n'est pas complète. En voici quelques-

uns relevés sur le terrain : spécifications et lotissements orientés des prestations ; limitation de l'information ; non-diffusion de l'information au même moment à tous les concurrents ; création artificielle d'ambiance d'urgence pour éviter la mise en concurrence ; non-objectivité des critères de qualification ; dissimulation de critères de qualification ; formation d'ententes entre les fournisseurs ; effet de surprise dans le lancement des appels d'offres ; abus de la règle de l'entente directe ; fractionnement artificiel ; cahier des charges «personnalisés» en faveur d'un soumissionnaire ; sur ou sous-évaluation de l'estimation ; non-respect de la confidentialité des offres avant leur dépouillement ; infirmité très fréquente dans les appels d'offres, faisant le lit aux pratiques du gré à gré ; «sous-traitance» des marchés confiés à une faune d'intermédiaires recrutée dans la parentèle des décideurs, etc.

D. H.

DES MOTS POUR LE DIRE

L'histoire du cheval de Troie

«La prévention exige cet exercice intellectuel : si on compare les marchés publics à une ville fortifiée, ses défenseurs ne peuvent pas se borner à fermer les portes et à remonter le pont-levis seulement en cas de danger notoire. Il faut aussi qu'ils soient attentifs aux manœuvres de diversion et au cheval de Troie.»

Josette Hervet, conseillère au Service central de prévention de la corruption, France

LES VERTS SE CONTENTERONT D'UN MATCH AMICAL AVANT LA CAN

Pas de préparation spéciale en vue

La sélection algérienne de football peaufinera sa préparation en prévision de la CAN-2015, en Guinée équatoriale, pays hôte de la compétition continentale (17 janvier-8 février) en vue d'une meilleure acclimatation, a annoncé le sélectionneur Christian Gourcuff, samedi soir à Blida. «La première partie de la préparation se fera au Centre technique national de Sidi Moussa. Après quoi, nous disputerons un seul match amical, avant de nous rendre en Guinée équatoriale, pour y effectuer la dernière partie de notre préparation», a déclaré le technicien français juste après la victoire des Verts (3-1) face à l'Éthiopie.

Dans l'attente du tirage au sort

Le dispositif final du plan de séjour de l'EN en Guinée équatoriale sera arrêté au lendemain du tirage au sort de la phase finale prévu le 3 décembre prochain à Malabo. Ce n'est qu'à partir de cette date que le choix du lieu du séjour et de la date de départ à Malabo sera fixé.

Les Verts lancent «Turn Back Crime»

A l'initiative de la DGSN, les joueurs de l'EN ont lancé, hier au CTN de la FAF à Sidi Moussa, la campagne de sensibilisation «Turn Back Crime». Initié par Interpol, Turn Back Crime s'adresse aux réseaux organisés transnationaux, responsables de différents crimes susceptibles d'avoir des conséquences néfastes sur la vie quotidienne du grand public. Cela concerne notamment les agissements criminels dangereux pour la santé ou qui sont facilités par l'usage d'Internet. L'EN est la première équipe nationale au monde à adhérer à cette campagne de sensibilisation.

FOOTBALL

LES PRÉPARATIFS DE LA CAN-2015 EN LIGNE DE MIRE

Gourcuff amorce la dernière ligne

● La victoire, cinquième de la série, des Verts face à l'Éthiopie cache mal les «imperfections» du jeu de la sélection entraînée par le Français Christian Gourcuff. Ce dernier était, en tout cas, le premier à «dénoncer» le manque de rigueur de certains de ses joueurs en fin de match.

Mohamed Bouchama - Alger (Le Soir) - Amer, le Breton l'a été profondément à l'issue de ce dernier match des Verts à Blida. Pas au point de gâcher une joie rythmée par une heure de jeu au cours de laquelle Brahimi et Cie ont asphyxié leurs hôtes. Gourcuff ne comprend pas l'excessif individualisme de certains de ses joueurs qui a «failli nous coûter cher», reconnaît-il. «Dans le dernier quart d'heure, on a versé dans l'individualisme, alors que notre force en début de match était le jeu collectif et la fluidité dans la transmission du ballon», a affirmé l'ancien entraîneur du FC Lorient qui avoue, toutefois, que les changements et la fatigue y sont pour beaucoup dans ces duels perdus. Et d'ajouter : «On a perdu de notre lucidité et c'est devenu un peu décousu.» Le sélectionneur des Verts qui a pris la défense de son axe défensif assurant que le but éthiopien est intervenu suite à une mauvaise transmission du ballon de la part de Brahimi, trouve que son team «a produit du beau jeu face à l'Éthiopie (...) en



Photo : DR

se procurant un grand nombre d'occasions. Même lorsqu'ils étaient menés au score, les joueurs ont gardé le moral et ont immédiatement inversé la situation à leur avantage», analyse le coach algérien qui réitère sa déception concernant le manque de rigueur durant la fin du match.

L'axe pas si irrécusable que ça !

Pour dire vrai, le propos de Gourcuff contraste mal avec la réalité de ce match dont le seul enjeu, l'Algérie étant déjà qualifiée au tournoi final de la CAN-2015, était de faire tourner l'effectif en offrant, si besoin est, la chance à certains éléments ayant peu, ou pas du tout, évolué sous les ordres de Gourcuff. Abeid (forfait pour cause de blessure), le sélectionneur avait toute latitude de donner sa chance à Bounedjah, Ghilas et autre Cadamuro. Le premier cité n'a

été incorporé qu'à la 78'. Un temps maigrelet durant lequel l'attaquant de l'ES Sahel a joué «le Zorro» tentant des phases osées pour un bleu dont un inexplicable retourné dans les six mètres. Que dire alors de ce choix pour le moins osé qui a vu Bougherra, jamais utilisé par le technicien breton, disputer la dernière demi-heure de la rencontre en remplacement de Halliche sans que ce dernier ne le demande ou ne soit obligé (blessure ou fatigue) de quitter le terrain à ce moment de la rencontre. Un changement que le consultant de nos confrères d'Echourrouk TV, Mustapha Kouici (ancien international) a qualifié «d'inapproprié et ayant provoqué une pagaille» au sein de l'équipe. L'ancien arrièregauche du CRB qui trouve que «Gourcuff aurait dû mettre à l'essai de nouveaux joueurs» l'incor-

poration de Bougherra, qui a plus évolué en attaque qu'en défense, sonnait le «social». Pour ce qui est des «imperfections» connues par l'EN durant ce rendez-vous «face à une équipe résignée à son sort», Rafik Saïfi, l'ex-attaquant des Verts, actuellement consultant chez Beln Sport taillait la prestation moyenne de Medhi Lacen qui, à son goût, n'a plus le rendement d'antan. «C'est lui qui doit couvrir les défenseurs axiaux pas Taïder qui a un rôle plus offensif. Or, aujourd'hui (samedi soir, ndlr) Lacen a perdu pas moins de 7 ou 8 balles dans cette zone sensible. Face à un adversaire de plus grande envergure, ça se paie cash», a asséné l'ancienne coqueluche du MCA. Son ancien driver chez les Merlus et actuel sélectionneur algérien n'était pas loin de dire la même chose, faire le même constat. «Le problème n'était pas dans l'axe défensif. C'est au milieu du terrain que nous sommes tombés dans une forme de suffisance et de perte de balles faciles», avoue Gourcuff qui semblait regretter la défection de dernière minute de Mehdi Abeid. «Un très bon joueur qui rendra d'énormes services à la sélection», dira Gourcuff à propos du milieu «box-to-box» de Newcastle. Un élément qui devrait, à termes, constituer avec Bentaleb une paire (perle) rare et rentable à l'EN. Celle par qui le jeu des Verts doit progresser.

M. B.

FOOTBALL

LA 5^e JOURNÉE N'A PAS LIVRÉ LES NOMS DE TOUS LES QUALIFIÉS

Les Pharaons encore maudits, séance de rattrapage mercredi

● Au soir de cet avant-dernière journée des qualifications de la prochaine Coupe d'Afrique des nations 2015, trois nations rejoignent l'Algérie dans le lot des heureux qualifiés. Ce sont l'Afrique du Sud, le Cameroun et la Tunisie. A vrai dire, c'était prévisible de les retrouver parmi les animateurs de la prochaine édition qui sera abritée par la Guinée équatoriale. Mais ce qui est étonnant est l'élimination peu glorieuse des Égyptiens qui suivront, pour la troisième fois de suite, la CAN devant leur télé.

Groupe A

Les Bafana-Bafana attendent les Super Eagles

Certes difficile, mais tellement précieuse, la difficile victoire de l'Afrique du Sud, à domicile devant le Soudan lui permet de faire «d'une pierre deux coups». Elle se qualifie avant le match de la sixième et dernière journée du 19 novembre. Quant à l'explication entre le Congo qui recevait le Nigeria, eh bien, ce sont les Super Eagles qui se sont imposés en rejoignant leurs malheureux adversaires du jour à la deuxième place.

Pour la deuxième place qualificative, elle se jouera entre ces deux pays alors que le Soudan est hors course définitivement. Avant le tomber de rideau de mercredi prochain, le Nigeria semble avantagé sur le Congo sur leurs deux confrontations. En effet, le ballottage est favorable aux Nigériens vu leur nombre de buts marqués. Notons que lors de la dernière journée, ce mercredi, le Nigeria accueillera l'Afrique du Sud alors que le Congo ira au Soudan.

Groupe B

Maliens et Malawites en «finale à distance»

La première sentence de cette étape est l'élimination de l'Éthiopie de la CAN 2015 après sa cinglante défaite face aux Verts. Par contre, le Malawi et le Mali gardent intactes leurs chances de décrocher le fameux billet tant convoité. Lors de leur face-à-face d'avant-hier, les joueurs du Malawi ont pris leur revanche et pris le meilleur sur leurs vis-à-vis, engendrant ainsi une égalité dans le goal-average entre eux. Mais le Mali possède une avance de 4 buts à la différence de buts générale. Lors de la dernière journée, le Mali recevra l'Algérie tandis que le Malawi rendra visite à l'Éthiopie.

Groupe C

Burkina Faso et Gabon dans le bon wagon

Bien qu'étant en déplacement, le Gabon et le Burkina Faso ont assuré malgré tout leur présence en Guinée équatoriale, janvier prochain. Talonnant le leader à un

point, les «Étalons» burkinabés ont «chipé» la première loge du groupe à la faveur de leur succès au Lesotho, exactement au Setsoto Stadium où les «Crocodyles» n'ont pas tenté de contrecarrer les visiteurs. De leurs côtés, les «Panthères» gabonaises sous la coupe de Pierre-Emerick Aubameyang sont allées ramener du stade du 11-Novembre de Luanda le précieux point du nul qui leur permet d'être d'heureux élus. Aussi, les deux prochaines et ultimes rencontres ne seront que pure formalité.

Groupe D

Cameroun aux anges, les Ivoiriens et Congolais dans le doute

Comme escompté, les «Lions indomptables» camerounais ont brillamment assuré leur place en Guinée équatoriale en janvier prochain, et ce, grâce à leur succès, certes, étonnant mais combien précieux sur les visiteurs congolais. Alors que les Camerounais sont aux anges, les malheureux Congolais semblent résignés à l'idée de suivre la CAN 2015 à la télé. Il est vrai qu'après la superbe victoire des Éléphants ivoiriens en Sierra Leone, Dame Coupe est sur le point de choisir ces derniers pour l'accompagner lors de l'édition de 2015. Pour leur bonheur, il suffirait aux Ivoiriens de prendre un tout petit point, mer-

credi prochain face au Cameroun. Mais les Congolais gardent une infime chance d'aller à la prochaine CAN. Ce sera la défaite des Ivoiriens et la victoire de la RD Congo contre la Sierra Leone qui assurerait le billet aux Léopards.

Groupe E

C'est la bouteille à encre

Effectivement, les deux résultats d'avant-hier ont amené cette situation particulière marquée par le rapprochement des quatre pays. Alors qu'au stade «Mandela National Stadium» de Kampala, les Ougandais ont profité de l'avantage du terrain pour battre les Ghanéens, les Togolais se sont fait surprendre, à domicile, par les Ghanéens. Trop occupés à suivre les péripéties de Kampala, les «Eperviers» togolais ont essuyé une défaite qui les fait dégringoler à la deuxième position de la poule. Aussi, les quatre équipes se tiennent à deux points peuvent encore aspirer à la qualification. Lors de la dernière journée, le Ghana recevra le Togo et la Guinée accueillera l'Ouganda à Casablanca.

Groupe F

Cap-Vert et Zambie main dans la main

C'est le tomber de rideau dans cette poule où Cap-Verdiens et Zambiens ont poinçonné leur ticket pour la Guinée équatoriale. Ainsi, les Requins bleus cap-verdiens, sous la

coupe du Portugais Rui Aguas, n'ont pas raté cette opportunité de jouer chez eux, dans leur stade de Praia pour assurer le minimum, c'est-à-dire le minuscule mais précieux point du nul, devant les Nigériens qui étaient pratiquement hors course. Bien qu'ayant accueilli les Zambiens, les Mozambicains ont joué naïvement et se sont fait surprendre et par là même se faire coiffer sur le poteau. Il faut dire que les Chipolopolos, champions d'Afrique de 2012, ont tellement «tinté» qu'ils ont abasourdi les «Mambas» locaux qui regretteront amèrement de l'avoir été.

Groupe G

Tunisiens et Sénégalais aux anges !

Ils le sont les Aigles de Carthage tunisiens et les «Lions de Teranga» sénégalais après leurs belles sorties. En solides leaders, les Tunisiens de George Leekens sont allés au Botswana s'assurer du seul point qui manquait à leur bonheur. Pendant ce temps-là, Égyptiens et Sénégalais se sont expliqués dans le chaudron du «Cairo Stadium». Mais les Pharaons égyptiens se sont fait surprendre pas les visiteurs plus sûrs et plus coriaces à défendre leur maigre mais précieux acquis d'un but. Avec un effectif plein de talents, les Sénégalais ont réussi l'impossible.

H. C.

LES ÉTATS MEMBRES ET LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE INTERPELLÉS À CONTRIBUER À LA RÉUSSITE DE LA CAN-2015

L'UA apporte son soutien à la CAF et à la Guinée équatoriale

● C'est par le biais de sa porte-parole et de la présidente de la commission de l'UA, le D^r Nkosazana Dlamini Zuma, que l'Union africaine a fait savoir sa position au sujet de l'attribution, vendredi dernier, par la CAF de l'organisation de la CAN-2015 à la Guinée équatoriale.

«L'UA félicite le gouvernement de la Guinée équatoriale pour sa forte contribution à la solidarité africaine affirmée par son acceptation d'accueillir la Coupe des nations (CAN) 2015», a-t-elle déclaré. Pour la représentante de l'UA «l'épidémie d'Ebola en Guinée, au Libéria et en Sierra Leone ne doit pas paralyser les programmes et les événements continentaux. Comme beaucoup d'autres défis auxquels le continent a dû faire face dans le passé, l'épidémie d'Ebola est surmontée et est en aucun cas une raison pour retarder le déroulement de la CAN», a-t-elle encore signifié. Mme Nkosazana Dlamini Zuma explique, par ailleurs, que «l'UA et la CAF partagent des valeurs communes et panafricaines. Elles sont profondément conscientes du fait que le bien-être et la prospérité commune du continent est primordiale». Un lien exprimé déjà lors de la rencontre organisée en septembre dernier à Addis-Abeba, en marge du Comité exécutif de la CAF, où l'instance africaine avait réaffirmé «son soutien pour contribuer à lutter contre le virus de la maladie d'Ebola». Rappelant que l'Afrique «ne peut pas se permettre de se laisser influencer», D^r Nkosazana Dlamini Zuma dira que le continent «a de nouveaux défis, comme la crise de l'Ebola, la menace du terrorisme et des conflits, à relever». Pour elle, «Le football est une force unificatrice unique de notre continent et du monde. Nous attendons avec impatience une fois de plus, de se réunir et de célébrer ensemble l'Afrique durant le tournoi de cette CAN exaltante 2015 en Guinée équatoriale», a fait savoir le D^r Dlamini Zuma. Cette dernière a tenu à réitérer le soutien de l'UA au profit de la CAF dans ses préparatifs et ce, à travers la mobilisation de tous les Etats membres et de la communauté internationale. «L'UA invite les Etats membres et la communauté internationale à aider la Guinée équatoriale et toutes les nations participantes en fournissant les moyens de dépistage nécessaires et adéquats. Nous devons nous rappeler que nous avons combattu et vaincu de nombreuses tragédies dont le VIH / sida dont la propagation a été considérablement interrompue. Et nous allons vaincre le virus Ebola», a conclu D^r Dlamini Zuma.

FOOTBALL

LES ONG DÉNONCENT, LES COMMERÇANTS RAVIS DE L'AUBAINE

Les Équato-Guinéens partagés entre fierté et inquiétude

● Partagés entre fierté d'accueillir la compétition sportive la plus populaire d'Afrique et inquiétude face à l'épidémie de fièvre Ebola, les Équato-guinéens s'interrogent sur l'opportunité d'organiser la Coupe d'Afrique des nations de football (CAN-2015) du 17 janvier au 8 février.

«La décision d'accueillir la CAN dans ces délais, je trouve que c'est peu responsable, on ne devrait pas l'accepter. Il fallait un peu plus de prudence: je doute fort de la capacité organisationnelle du pays et il y a Ebola», a déclaré à l'AFP Alfredo Okenvo, dirigeant associatif à Bata, la deuxième ville de Guinée équatoriale, joint par téléphone depuis Malabo, la capitale de ce petit pays d'Afrique centrale. Après la mise à l'écart du Maroc qui demandait un report du tournoi en raison de l'épidémie de fièvre Ebola en Afrique de l'ouest, la Confédération africaine de football (CAF) a choisi vendredi dans la précipitation la Guinée Equatoriale pour organiser la compétition, dans à peine deux mois.

Ebola contre retombées financières

«La décision du Maroc, qui est supérieur à nous en matière d'infrastructures de football et de santé, a été prudente et responsable, alors si la Guinée équatoriale a déjà pris la CAN, je ne sais pas s'il y a des contacts avec les pays avancés en médecine», s'est interrogé M. Okenvo. A contrario, Agnès Esidang, commerçante à

Malabo, se réjouit déjà : «La CAN Ici, c'est une bonne nouvelle, ça veut dire qu'il y aura les entrées (des supporters) et nous qui avons les bars on aura beaucoup de clients.» Le débat est posé. Entre craintes d'une éventuelle arrivée du virus Ebola et retombées financières de la compétition. Et aussi fierté nationale. Il y a moins de vingt ans encore, avant les découvertes de gisements pétroliers, la Guinée équatoriale, miséreuse et se relevant à peine d'une histoire sanglante, était regardée avec dédain par ses voisins. Et les «Equatos», comme on les appelait avec condescendance en Afrique centrale, étaient contraints à l'immigration dans les pays voisins pour survivre: femmes ménagères et hommes à tout faire. Souvent sous les quolibets, au Gabon ou au Cameroun.

Revanche sur l'histoire

Aussi, organiser la CAN seule - le pays l'a déjà co-organisée en 2012 avec le Gabon -, constitue une forme de revanche sur l'histoire. Malgré les doutes. «Je ne suis pas d'accord, la CAN marche avec beaucoup de gens et il y a encore Ebola, moi j'ai les enfants et la famille», dit Brigida Bidang, jeune infirmière, mère de deux enfants. Pour Agustin Masoko Abegue, porte-parole du Congrès national de Guinée équatoriale (opposition), «cette décision a été prise à la légère». «Le Maroc a vu les conséquences (...) Je pense qu'on ne devait pas accepter de prendre cette CAN, mais si on a déjà



Photo : DR

accepté, la décision est déjà là. On connaît déjà les gens qui seront responsables de ce qui peut se passer au futur», prévient-il. Du côté des soutiens du pouvoir, la tonalité est évidemment différente. «Je salue cette décision du Président Teodoro Obiang Nguema d'accueillir la CAN.

La CAF s'est retrouvée dans une situation délicate après le désistement du Maroc. Je me réjouis de cette décision de la Guinée équatoriale, et je félicite et encourage le Président équato-guinéen à maintenir l'élan de la solidarité agissante africaine que nous prônons», a ainsi scandé Souleymane Anta Ndiaye, président du Forum de la renaissance africaine (Fora), reprenant à son compte la phraséologie d'un régime régulièrement sous le feu des organisations de défense des droits de l'Homme pour sa répression de l'opposition et des médias.

lesoirculture@lesoirdalgerie.com

LE COUP DE BILL'ART
DU SOIR

Miracles !

Par Kader Bakou

Alger, la ville la plus sale d'Algérie, habitée par les gens les moins bien éduqués du pays, nous réserve parfois d'agréables surprises.

Au milieu de la faune urbaine des automobilistes algérois passe de temps en temps une «motorcycle girl» blonde (comme le motorcycle boy du film *Rusty James* de Francis Ford Coppola).

La première fois, rue Ali-Boumendjel, elles étaient deux. Leurs longues chevelures dépassaient largement leurs casques. Les autres fois, la «motorcycle girl» était seule sur sa moto, place Audin, puis rue Didouche-Mourad.

Quand est-ce que vous avez vu pour la dernière fois quelqu'un en train de lire un livre dans la rue, dans un café, un bus ou le métro ? C'était comme une apparition miraculeuse. Une jolie jeune fille, aux longs cheveux blonds frisés, est en train de lire un livre dans un jardin de l'hôpital Mustapha-Pacha. Le bouquin est *La Cathédrale de haine* de Guy des Cars. Une envie irrésistible de connaître l'œuvre de l'écrivain français.

«André Serval rêve de construire une nouvelle cathédrale à Paris. Un monument qui sera la synthèse de tous les arts de notre époque et l'œuvre commune dont l'édification symbolisera enfin l'union de tout le peuple français dans le travail. Mais aussitôt les ennemis surgissent...», lit-on dans le résumé de *La Cathédrale de haine*.

Deux ou trois belles hirondelles font-elles le printemps culturel dans une ville où règnent partout la violence et la haine ?

K. B.
bakoukader@yahoo.fr

LE DERNIER HAMINA PRÉSENTÉ À LA PRESSE
Chronique d'une démagogie
déclamatoire

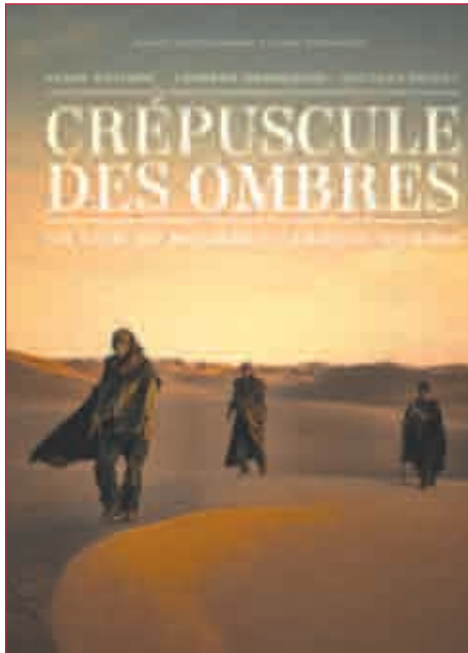
Vingt-huit ans après son dernier film, Lakhdar Hamina renoue avec le grand écran. Le crépuscule des ombres, son nouveau long-métrage tant attendu, a été présenté à la presse hier à la salle El Mouggar. Celui qui a décroché l'unique Palme d'Or de l'Algérie a visiblement perdu la main !

A peine avait-on eu un brin d'espoir avec *L'Oranais* de Lyès Salem et son traitement littéralement révolutionnaire de l'Histoire du pays, nous revenons dare-dare à la bonne vieille démagogie et son indispensable supplétif : la glorification !

Le crépuscule des ombres dure près de deux heures pendant lesquelles on fera un bond dans le temps pour rejoindre les bancs de l'école où nos valeureux instituteurs nous prodiguaient les leçons aseptisées sur la guerre de Libération. Si l'éducation algérienne ne pouvait, et ne peut toujours pas, se départir de son inexplicable statut d'instrument de propagande bien que la guerre soit finie depuis longtemps, le cinéma, lui, a certes rempli consciencieusement son rôle de porte-voix d'une version immaculée de l'Histoire selon la redoutable conception jdanovienne, mais il a tant bien que mal essayé d'offrir, en parallèle, un minimum de langage cinématographique et à respecter un tant soit peu l'intelligence du spectateur.

Or, le dernier film de Lakhdar Hamina dont il est le scénariste et le metteur en scène, va non seulement reprendre tout ce qu'il y a de repoussant et d'inacceptable dans l'artillerie démagogique, mais aussi reléguer au dernier plan le souci de crédibilité tandis que la préoccupation artistique est quasiment inexistante.

Nous sommes dans le désert algérien, entre 1930 et 1958. Khaled (Samir Boitard), un petit garçon d'une tribu nomade, va devenir un brillant étudiant parisien avant de répondre à l'appel de l'ALN où il créera, avec ses camarades, le nom de code «CECA : Communauté européenne de charbon et d'acier». Ce groupe perpétera des opérations héroïques qui vont tourmenter le commandant Saintenac (Laurent Hennequin), caricature du parfait tortionnaire, sadique, bête et méchant officier français. Entre les deux, il y a évidemment



Lambert (Nicolas Bridet), un objecteur de conscience décidé à faire respecter les principes moraux de la noble République française, pays des droits de l'Homme, etc. etc. Nous avons donc le trio typique d'un téléfilm révolutionnaire moyen : le héros, le méchant et l'humaniste ! Le scénario repose entièrement sur cette dualité triangulaire où des discours invraisemblablement figés, exsangues et plats seront échangés entre ces trois personnages pendant leur longue errance dans le désert, suite à l'intervention de Lambert qui libéra Khaled et prit Saintenac en otage. S'ensuit alors un étalage verbeux où chacun remplira parfaitement son rôle d'échantillon pédagogique : le commandant français martèle les bienfaits de la France civilisatrice dans ce pays de sauvages qu'est l'Algérie ; Khaled, véritable statuette du moudjahid inflexible, «supermanisé», excellent francophone, historien incollable et talentueux guide touristique, puisera quant à lui dans la littérature dévitalisée du film de propagande : l'histoire millénaire de cette terre, le peuple qui comme un seul homme va chasser l'occupant, l'inéductibilité de l'indépendance mais aussi l'exigence d'ex-

cuses de la part de la France, la différence fondamentale entre l'invasion arabe (respectueuse des autochtones) et la colonisation française, l'indispensable piété du moudjahid musulman, etc.

Enfin, Lambert, rapidement acquis à la cause algérienne, dégage la panoplie humaniste, découvre peu à peu la bonté et l'hospitalité des Algériens et s'engage définitivement pour leur libération. Terrassé, comme pourrait l'être le spectateur, par ce duo de choc, Saintenac finit par revenir à de meilleurs sentiments en reconnaissant la noblesse du combat algérien et, cerise sur le gâteau, demandera des excuses au nom de la France !

Du côté de la mise en scène, inutile de préciser qu'avec une charge démagogique aussi pesante, l'image n'aura que le minuscule rôle d'illustrer le discours : la caméra «enregistre» visuellement les laïus des protagonistes, balaye les paysages splendides du Sahara algérien en s'évertuant dans l'art de la carte postale, puis elle s'éteint sur un dernier plan large qui, le seul, a pu ressembler à une image de cinéma.

Lakhdar Hamina qualifie son film de Road movie mais c'est justement la liberté prônée par ce genre cinématographique qui manque cruellement au *Crépuscule des ombres* qui n'interroge rien, ne permet aucune marge de réflexion au spectateur et ne fournit que du «prêt-à-penser» comme si l'on était encore dans les années 1950, période durant laquelle un tel film de propagande aurait eu au moins une raison d'être !

Près de trente ans d'absence et voilà que le come-back de l'un des cinéastes algériens les plus connus s'avère être un tragique accident de fin de parcours !

Sarah Haidar

FICHE TECHNIQUE

Le crépuscule des ombres, 110 minutes.

Réalisation et scénario original : Lakhdar Hamina.

Adaptation et dialogues : Malik et Mohammed Lakhdar Hamina.

Image : Alessandro Pesci.

Musique originale : Vangelis.

Décors : Adel Kacer.

Coproducteurs : Sunset Entertainment - AARC.

BOUIRA

IX^e Salon du livre et du multimédia amazighs

Finale, après une absence qui aura duré deux années, le Salon du livre et du multimédia amazighs revient à Bouira pour sa 9^e édition. Organisé par le HCA à la maison de la culture Ali-Zamoum de Bouira, ce salon, qui comprend un programme riche et varié, durera quatre jours. Ainsi, outre les expositions-ventes qui seront assurées par les dizaines d'éditeurs et d'auteurs — on en compte plus de 200 — pendant ce salon, il y aura des tables rondes, des cafés littéraires, des débats, des projections de films suivies de débats, du théâtre et de la musique.

D'après le secrétaire général du HCA, El Hachemi Assad, qui a animé un point de presse ce samedi juste après le coup d'envoi donné par le chef de cabinet du wali, la nouveauté pour ce

salon, placé sous le signe de «Pour un renforcement des dispositifs d'encouragement de l'écriture en tamazight», réside dans la présence pour la première fois du réseau Awal qui regroupe les écrivains et chercheurs de la région des Aurès qui est présent avec une trentaine de manuscrits et pour lesquels le HCA s'engage à prendre les meilleures œuvres pour les éditer après leur sélection par un comité de lecture installé en marge de ce salon.

La même procédure sera faite pour les travaux présentés par des jeunes dans le domaine du multimédia et qui avaient répondu à un appel à projet lancé depuis quelque temps par le HCA. Les meilleurs travaux sélectionnés seront pris en charge par le HCA. De son côté, intervenant lors

de la cérémonie d'ouverture de ce salon, le DG de l'OPU s'est engagé à prendre les meilleures œuvres et thèses de recherches faites par les étudiants pour leurs doctorats et leurs magistères. Au total, il y aura une quarantaine de travaux de recherche qui feront l'objet de sélection et de tri.

Le DG de l'OPU a également promis une large diffusion pour ces travaux édités, tout comme il appellera à une collaboration avec le HCA et les éditeurs privés pour leur assurer une meilleure diffusion à travers ses 40 points de distribution à travers le pays. Signalons que lors de ce salon, certains auteurs seront présents pour la première fois à l'image de Ramdane Ath Mansour Ouahas, ou encore Youcef Necib qui animeront une conférence-débat, alors que d'autres comme Brahim Taza-

ghart et Abdelmalek Menniche qui ont à leur actif plusieurs travaux de recherche et de publications en tamazight, des dictionnaires, etc., seront présents avec leurs propres stands en proposant aux visiteurs et autres étudiants et élèves de très bonnes œuvres et des manuels scolaires en tamazight, surtout des dictionnaires, quand d'autres encore comme le poète Ahcène Mariche dont la poésie qu'il a publiée en quatre langues (tamazight, arabe, français et anglais) dépasse les frontières, sera encore là avec ses œuvres sous forme de livres ou de CD pour la vulgarisation de cette charmante langue pour laquelle le HCA se bat et se déploie pour sa promotion et son développement.

Y. Y.

Actucult

CAFÉ LITTÉRAIRE ET PHILOSOPHIQUE DE LARBAË-NATH-IRATHEN (WILAYA DE TIZI-OUZOU)

Samedi 29 novembre à 14h : Emev, l'Entreprise d'organisation des événements culturels économiques et scientifiques, organise un café littéraire et philosophique à la bibliothèque communale de Larbaë-Nath-Irathen.

Thème : «Algérie : jeunesse et politique». Auteur invité : Nacer Djabi, sociologue.

THÉÂTRE NATIONAL ALGÉRIEN MAHIEDDINE-BACHTARZI (ALGER-CENTRE)

Jusqu'au 22 novembre à 19h : Festival

culturel international de la danse contemporaine.

Lundi 17 novembre à partir de 18h :

Spectacles de Yam-Ka-Ni (Burkina Faso), Proxima Dance Company (Grèce), Dance College of Shanghai Theater Academy (Chine), Ballet Dream Team Duo Nuance (Algérie).

Mardi 18 novembre à partir de 18h :

Spectacles de la troupe Zama Zama (Kenya), Orient and Dance Theater (Palestine), Troupe 2 K-Far Khalid Benghrib (Maroc), troupe Wach (Algérie) et troupe Winaruz (Algérie).

Mercredi 19 novembre à partir de 18h

: Spectacles de José Barrios de la Fondation du conservatoire de flamenco Casa Patas (Espagne), de la compagnie George Momboye (Côte d'Ivoire), de la compagnie ProfiArt (Tchéquie), Egyptian Modern Dance Theater (Égypte) et de l'Association nouvelle génération KBS (Algérie).

BIBLIOTHÈQUE MULTIMÉDIA AGHA (5, RUE DE L'AGHA, ALGER-CENTRE)

Lundi 17 novembre à 13h : Conférence sur le thème «Le mouvement national de la jeunesse (1946-1954)», avec la participation de Mohamed Rebah, ancien scout (SMA),

chercheur en histoire et auteur.

ESPACE DE LOISIRS ET DE DÉTENTE POUR ENFANTS KIDZLAND (CHÉRAGA, ALGER)

Chaque jour : Spectacles d'attractions pour les enfants de 3 à 12 ans.

SALLE IBN KHALDOUN (ALGER-CENTRE)

Mardi 18 novembre à 15h : Film documentaire OAS, *organisation terroriste* de Ramdane Leftini
Samedi 22 novembre à 15h : Film *Zabana* de Saïd Ould Khelifa. L'accès aux projections est gratuit.

GALERIE D'ARTS ASSELAH-HOCINE (ALGER-CENTRE)

Jusqu'au 20 novembre : Exposition de peinture de l'artiste Lamine Azzouzi.

MUSÉE NATIONAL DES BEAUX-ARTS (EL-HAMMA, ALGER)

Jusqu'au 22 novembre : Exposition «De papier et d'aquarelle», avec les artistes Djahida Houadef et Safia Zoulid.

PALAIS DE LA CULTURE MOUFDI-ZAKARIA (KOUBA, ALGER)

Jusqu'au 31 janvier 2015 : 7^e édition du «Salon d'automne» des arts plastiques.

Velouté de carottes

Pour 4 personnes, préparation : 15 min, cuisson : 25 min

Carottes : 500 g, oignon : 1, huile : 2 c. à soupe, sucre : 2 pincées, crème fraîche : 1 dl, piments de Cayenne : 2 pincées, sel, poivre



Epluchez les carottes et râpez-les en utilisant la grille fine d'un robot de cuisine. Pelez et hachez finement l'oignon. Faites chauffer l'huile dans une casserole et y cuire l'oignon quelques minutes sans le laisser prendre couleur. Ajoutez les carottes et

remettez à cuire 5 minutes en mélangeant. Versez 3/4 de litre d'eau dans la casserole, couvrez et laissez cuire 15 minutes. Mettez la soupe dans un saladier à bords hauts et mixez à l'aide d'un mixeur plongeant afin de réduire la préparation en velouté. Remettez le velouté dans la casserole, ajoutez le sucre, le piment de Cayenne, du sel, du poivre et laissez bouillir 2 minutes avant d'ajouter la crème. Au bout des 2 minutes, ajoutez la crème et mélangez bien. Servez le velouté dans des assiettes creuses individuelles.

BEAUTÉ Chute de cheveux



Photos : DR

À qui la faute ? Faites le bilan

Un choc émotionnel : la chute massive est due à la sécrétion anormale des hormones androgènes qui tuent le cheveu.

La variation des sécrétions

hormonales masculines :

La testostérone (sécrétée par les testicules), la déhydroépiandrostérone et l'androsténédine anormalement actives tuent les cheveux.

Une maladie infectieuse :

La grippe, les affections à streptocoques, la mononucléose peuvent entraîner des alopecies sans conséquence à long terme. La santé rétablie, les cheveux repoussent.

Une intoxication :

Ingestion de champignons toxiques, prise accidentelle de médicaments toxiques

ou d'associations de médicaments incompatibles, ingestion accidentelle de produits nettoyants

Un mauvais traitement

capillaire :

Décoloration ou permanente mal maîtrisées, effectuées par des personnes incompetentes.

Un accouchement :

Les femmes perdent leurs

cheveux environ deux mois après la fin de leur grossesse. A l'accouchement, l'interruption des flux déclenche souvent une perte des cheveux massive et momentanée.

La prise de médicaments :

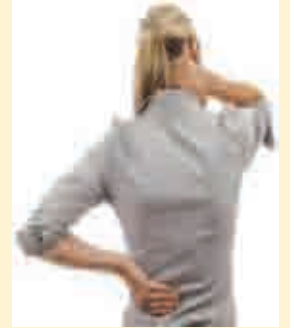
Antimitotiques, la chute est spectaculaire, presque totale, chez les patients qui subissent une chimiothérapie dans le cadre du traitement contre le cancer. Une mauvaise vascularisation : mal irriguée, le cuir chevelu n'alimente plus le cheveu qui finit par mourir.

Les carences en acides aminés essentiels :

La kératine a un besoin vital d'acides aminés essentiels, en particulier la cystine. Elle raffole aussi d'oligo-éléments sinon elle dépérit.

Mal au dos

Vos abdominaux sont-ils trop faibles ?



Si les muscles de votre ventre ne sont pas assez costauds, ce sont ceux du bas du dos qui compensent dès que vous faites un effort violent, quand vous devez soulever une lourde charge, par exemple.

C'est pourquoi des séances de musculation abdominale (en salle de gym ou à la maison) ne peuvent que vous faire du bien si vous souffrez souvent du dos.

BON À SAVOIR

Votre indice de masse corporelle

Il s'agit d'un critère médical qui indique la corpulence des individus. Il se calcule en divisant le poids par la taille (en mètres) au carré. Par exemple, une femme de 1,65 m pesant 60 kg a un indice de masse corporelle (IMC) de 22. C'est le résultat de 60 divisé par 1,65 multiplié par 1,65. Pour les adultes, on considère qu'un IMC inférieur à 18,5 indique la maigreur ; entre 18,5 et 25, un poids normal ; entre 25 et 30, un surpoids ; et au-dessus de 30 le sujet est considéré comme obèse. Et vous ?

QUESTION

L'appétit augmente-t-il en automne ?

Vrai.

Quand les journées raccourcissent, on se surprend à dévorer aux repas, et à devoir réfréner des envies de grignotage. Ce changement s'expliquerait en partie par le manque de lumière, qui ralentit la synthèse de sérotonine, neuro-méiateur du bien-être. Or, quand on sait que manger, en particulier des aliments sucrés, stimule la libération de sérotonine, on comprend mieux nos tentations pour le sucré.

Un des moyens qui pourra vous aider à ne pas prendre deux ou trois kilos avant le printemps est donc de profiter de la lumière, en privilégiant



les trajets à pied, les sports et jeux d'extérieur avec les enfants. Bien entendu, équilibrer votre alimentation, bien structurer vos repas, éviter les grignotages, pratiquer régulièrement une activité physique sont des éléments essentiels à prendre en compte pour

le maintien de votre poids. Afin de vous aider à modérer vos fringales, consommez à chacun de vos repas une belle part de légumes (crus, cuits, en potage), dont les fibres facilitent la sensation de plénitude gastrique, ainsi qu'un produit céréalier, pain, biscottes, pâtes, dont les glucides complexes favorisent la satiété. Offrez-vous les douceurs dont vous avez envie de temps à autre, cela fait aussi partie de l'équilibre alimentaire, mais pensez aussi aux aliments à saveur sucrée plus raisonnables : desserts lactés allégés, compotes et salades de fruits.

Bijoux, pas de faux pas



Les colliers

Si vous en portez un, évitez surtout de porter des boucles d'oreilles en

même temps. Avec un cou long, mieux vaut un collier court qu'un long sautoir, ou carrément l'un de ces "pectoraux", qui couvrent le haut du buste et le cou, appelés aussi colliers "Massaï". Court, il supportera mieux un collier très fin un peu loin du visage. Les colliers vont généralement aux cous graciles, avec cheveux courts ou coiffures relevées.

Les boucles d'oreilles

Cheveux courts, cou massif, visage très fin ?

Pour vos tenues de ville, choisissez des boucles d'oreilles de petite taille,

mieux des "dormeuses", pierres délicatement attachées aux lobes par un petit anneau. Les boucles pendantes sont souvent plus jolies avec des cheveux longs. Et, pour illuminer votre visage les soirées de fête, misez sur les boucles de strass brillants ou autres pierres de couleurs. Pensez aussi aux perles qui donnent un éclat particulier au teint, à condition de choisir la nuance : blanc rosé, si votre teint est doré ; blanc bleuté, si vous êtes châtain, brune, grise ou blanche, gris foncé ou noir, si votre teint est mat.

La brioche

250 g de farine, 6 g de levure, 1/2 verre de lait, 90 g de beurre, 3 œufs, 50 g d'amandes douces, 1 goutte d'extrait d'amandes amères, 100 g de raisins secs, 1 c. à café de zeste d'orange, 1 pincée de macis (1/2 cannelle / 1/2 muscade râpée)

La veille : préparez le levain. Délayez la levure dans le tiers du lait tiède puis incorporez 50 g de farine. Laissez lever la



pâte jusqu'à ce qu'elle double de volume. Versez dans un saladier la farine et le reste du lait. Cassez les œufs dans la casserole, battez-les en les tenant au bain-marie jusqu'à ce qu'ils soient tièdes. Ajoutez le beurre fondu. Versez la moitié de cette préparation sur la farine, amalgamez bien le tout. Versez l'autre moitié et travaillez la pâte pendant 10 minutes. La pâte doit être très légère et élastique. Prenez la boule de levain et incorporez-la à la pâte et travaillez à nouveau 10 minutes. Ajoutez la moitié des amandes mondées ainsi que les raisins, le zeste d'orange haché et le macis. Couvrez le saladier d'un linge sec et laissez lever. Le jour même : beurrez le moule, saupoudrez avec le reste des amandes hachées et versez la pâte par cuillérées. Remplissez le moule aux 3/4. Laissez reposer 1 heure pour que la pâte monte. Faites cuire à four modéré pendant 50 minutes à 150°C (th.5). Servez ce gâteau froid.

MOTS FLÉCHÉS

Par Tayeb Bouamar

JO où elle a gagné une médaille de bronze

Béryllium

Pour deux

Frère de Cain

Eméchés

Hélium

Préposition

Erbium

Cube

Etain

Palace

Préposition

Note (inv)

Lettres du Kansas

Invitai

Actes

Jeu

Méto

Placée

Fin de soirées

Conspuait

Piété

Thulium

Ouvert

Sacré

Source

Triste

Argon

Foi

Disposé

Dormeurs

Copain

Apprécia

Courroux

Dans la peine

Orifice

Trou du nez

Tellure

Empesta

Son univers

Nerveux

Organe

Fruit

Est obligé

Toile

Aigre

Conviendra

Ville du Portugal

Dormeur

Indien

Snob

Italian

Détaler

Rasoir

Ensuite

Dinar

Mépris

Couche

Voyelle double

Fin de série

Rayon

Cube

Organe

Gorge

Praséodyme

Rongeur

Attachera

Consonne double

Poisson

Peau

Néon

Toit

Artère

Hassium

Sa reconversion

Hurla

Rejettera


Semblable

Détestés

Sombre

Y a étudié

Ses joutes



ENUMÉRATION

Ces colonnes abritent les noms de cinq œuvres de Pavel Kohout. Une lettre ne peut être cochée qu'une seule fois. Définition du mot restant = «Sa nationalité»

O	F	A	L	P	U	A	T	I	O	D	E				
N	T	C	H	E	Q	U	E	A	N	A	L				
D	E	U	I	M	A	R	C	H	M	R	E				
L	C	Q						A	A	S					
E	I	E						P	M	N					
X	R	M						P	A	U					
E	T	M						E	C	I					
C	U	O						H	L	N	I	S	S	L	T
A	U	V	R	E	A	S	S	A	A	I	S				
P	E	R	B	M	E	T	P	E	S	E	D				

- 1- ON M'APPELAIT CAMARADE
- 2- LES NUITS DE SEPTEMBRE

- 3- PAUVRE ASSASSIN
- 4- L'HOMME QUI MARCHAIT AU PLAFOND
- 5- L'EXÉCUTRICE

MOT RESTANT = TECHÈQUE

LETTRES DE : Kourou

1				K							
2				K							
3				K							
4				K							
5				K							
6				K							
7				K							
8				K							
9				K							
10				K							
11				K							
12				K							

- 1- FLEUVE
- 2- MONTAGNE
- 3- PAYS
- 4- FUSÉE
- 5- AUTRE TYPE DE FUSÉES
- 6- RADAR

SOLUTIONS...SOLUTIONS...SOLUTIONS...

MOTS FLÉCHÉS GÉANTS

CONTREFAÇON-BU-A
RUES-GENITEUR-PS
AIS-HO-ILE-NIMES
NE-FA-OMS-HILARE
S-PARITE-PA-LIEN
MASCARA-MERLES-T
OVAIRE-PALAIS-VI
NO-LE-SAOURA-R-M
TIRE-MT--RE-BEBE
ANE-VIENNE-DELON
NE-LIERAS-TETANT
A-FASTES-RAVIVE-
-ARRETS-VENISE-S
PRIVEE-BEN-EE-NA
RITES-TORDUS-SOI
ODES-COURIR-BE-N
MES-ROUGES-TAROT
ES-FAUTES-MENA-P

N-ORDRES-CANDIDE
ADROITS-EA-TEL-T
DA-LEE-EPURER-TE
ELLES-CLASSE-BRR
-LES-CO-TEA-VOIS
TAS-POMMES-CI-BO
ES-SERBIE-SOLE-O
X-MAT-LE-FUTE-PU
AJOURNE-LIEE-PAR
SENTINELLES-GONG

MOTS FLÉCHÉS

-MATHIEU-CHANSON
MARI-AT-BEE-UNS-
ILE-GREVES-CL-EC
RI-DR-NIL-BOLERO
E-FRAUDE-GELER-N
IDIOTS----RIS-AC
LOLITA-----ES-BUE
LU-TE-----T-TE-R

ETES-FAUTE-T-LIT
-ER-TOISE-DROLE-
DS-NORME-POETE-P
I-DOUCE-FORME-CI
OVAIRE-JOUAI-CRA
NONRIENDERIEN-IF

LETTRES RIF

-----TANGER---
-ELHOCEINA-----
--MEDITERRANEE-
---MARC-----
----CEUTA-----
----KSARELKEBIR
-----NADOR----

LE SOIR DE L'IMMOBILIER

APPARTEMENTS

Bouzaréah, F3, 100 m2, RDC.
Tél.: 0557 39 15 16 F138822

Vends F4 neuf, 120 m2, avec acte, au THT Tizi-Ouzou, ttes commodités (gaz, élect., tél., chaudière). - 0772 52 05 05 - 026 11 56 78

F119191/B13

Eurl Promotion Immobilière vend appts F2, F3, F4, F5, à Tizi-Ouzou et à Tigzirt-s.-Mer avec crédit bancaire autobinié 1 % d'intérêt.
Tél.: 0552 28 22 13 - 0550 97 85 25 F119192/B13

Ag. Nazim, Tizi-Ouzou - Tél.: 0550 48 19 42 - 0771 17 56 98 - Vend F3, 8^e étage, acte et livret foncier, prix 660 u. nég., accepte crédit

bancaire, avec ascenseur, à la cité 2000-Logts, N.-Ville, et F2, 3^e étage, 45 m2, avec acte, prix 550 u. nég., à AMyouid, T-O, libre de suite.

F119188/B13

Ag. Amazith immo. T-O - 026 18 22 86 - 0550 48 99 70 - 0560 93 22 18 - Vend F2 (50 m2), F3 (77 m2), F4 (110 m2), tous en intégration, s/fini, Nouveau-Lycée + F4, TBF, salle des fêtes Lilya + F2 fini, acté, C/B, N-Ville + F2, M'douha, fini, livret foncier, C/B.

F119190/B13

Entreprise de promotion immobilière Azur-Bleu vend sur plan des logements F2 et F3 en fini, dans le cadre promotionnel, avec possibilité de crédit bancaire. Aussi, vend des F3 grand standing à la Nlle-Ville de Tizi-Ouzou, en semi-fini. Veuillez nous contacter sur : 026 20 26 66 - 0550 60 70 63 - 0560 75 26 65 F119173/B13

CAGIM vd F3, 1^{er} ét., Zéralda + F3 avec box, Bouzaréah + F4, 1^{er} ét. env. place Audin. - 0661 590 082 F138807

Ag. vd F5, 120 m2, S.-Hamdine, 3^e étage - 0559 72 36 00 F138803

LOCATIONS

Ag. Amazith immo. T-O - 026 18 22 86 - 0550 48 99 70 - 0560 93 22 18 - Loue F5, RDC surélevé, DBK + Duplex Amyoud + F4 Bouzar, TC. F119190/B13

Loue local, Hassiba. - 0790 78 44 93

F138817

Loue cab. méd. équipé, sis à Chorfa, côté lycée, RN26, w. Bouira, priorité spécialiste, libre de suite. Tél.: 0774 45 97 16 ou 0670 41 28 14 F127380/B15

Loue F3, 51 m2, Larbaâ, pr cabinet médical, 1,5 u. - 0661 93 83 21 F899/B1

VILLAS

Vends carcasse à Bouzaréah, à proximité du lycée Petit-Bois, surface 590 m2, 7 niveaux.
Tél.: 0771 65 27 20 NS

Vends villa, Chevalley, grande artère, 645 m2, 22 m de façade, convient école. - 0790 78 44 93 F138817

Part. vd à Chenoua-Plage villa R+2, pieds dans l'eau, vue s/mer, dans résidence gardée et clôturée. Tél.: 0551 76 19 03 F138796

TERRAINS

Vends terrain à Dellys, 1 479 m2, chemin Trik-El-Khendak, Les Jardins. Tél.: 0557 03 79 00 - Intermédiaires s'abstenir. NS

Ag. vd terrain 165 m2, Les Vergers. - 0558 038 597 F138809

LOCAUX COMMERCIAUX

Loue local 45 m2, Hydra, bien aménagé, conviendrait agence de voyages ou assurances. Tél.: 0770 26 39 20 NS

Part. vd locaux commerciaux à Thénia et Khemis-El-Khechna, w. Boumerdès, diverses superficies. Tél.: 0560 09 45 58 - 0560 06 99 19 F133722/B17

SOIR AUTO

Loue camion-frigo, année 2012, CU 3,5 t, avec chauffeur. Etudie toutes propositions.
Tél.: 0770 90 44 52 heures de bureau. F138800

PROPOSITIONS COMMERCIALES

Agri. cherche partenaire, w. Alger. - 0796 069 585 F138818

PROSPECTIONS

Cherche, pour étranger, appartement, villa, locaux. - 021 60 90 87 F138777

PENSIONS

Dame offre colocation pour filles travailleuses à Alger-Centre. Tél.: 0559 93 84 26

F143725/B4

CARNET

ANNIVERSAIRES

«La famille Salem Imaziihen»
1935-2014 - Un parcours jalonné de générosité, de simplicité et d'amour au travail pour mettre en orbite la réussite. Tu mérites entièrement cette journée qui t'es consacrée à l'occasion de ton 79^e anniversaire. Tu as été une bénédiction pour nous tous, et aujourd'hui nous te célébrons ! Sache que ta force, ton dévouement, ta gentillesse résonnent dans nos cœurs et nous ont inspirés tout au long de notre existence. Ta femme, tes enfants, tes filles, tes belles-filles et tes petits-enfants et arrière-petits-enfants, tous réunis, prient Dieu de te garder encore pour nous. Et nous te disons : «Joyeux anniversaire»
Amrani Salem
A tes 100 ans !
Ta famille qui t'aime.

F119189/B13

NECROLOGIE

DÉCÈS

La famille Touati d'Alger et de Béjaïa a la peine d'annoncer le décès de

M^{me} Touati Djamilia

épouse Touati Abdelmadjid

survenu subitement le 14 novembre 2014 et enterrée le 15 novembre 2014.

La veillée du 3^e jour aura lieu le 17 novembre 2014 à son domicile, sis cité Sonegazi, Balsac, Alger. A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons.

La famille Gouadefel a la douleur de faire part du décès de

M^{me} Gouadefel

née Ougouadefel Tounsia

L'enterrement aura lieu à Tazrout-Abi-Youcef, Aïn-el-Hammam, et ce aujourd'hui 17 novembre 2014 à 12.

Inna Lillah oua Inna Ilayhi Radji'oun.

AVIS DIVERS

APPEL AU DON

Petite fille de 3 ans, atteinte d'une Spina Bifida, lance un appel à l'aide à toute âme charitable pour l'aider à bénéficier d'une prise en charge en Algérie ou à l'étranger. Prière de contacter son père au : 0542 39 29 16 - Merci. - Dieu vous le rendra au centuple, inch'Allah. B15

Vous voulez réussir la tessdira de votre fille ? Vous voulez que ce jour soit le plus beau jour de sa vie ? Faites appel à une professionnelle au : 0554 92 23 08 NS

Ets Rachedi vend porte d'importation, gros et détail, à Tizi-Ouzou. - 0550 60 70 62 - 0560 75 26 65 F119173/B13

Mobiles, smartphones, tablets, montres, lunettes, flashdisk, mémoires, etc... Les plus bas prix d'Algérie. - SOLI Alger - 16, rue H-B-Bouali. F138707

SOS

Dame dans le besoin cherche couches adultes. - Tél.: 0551 06 73 11 - Dieu vous le rendra.

CYLKA - Soins à domicile

A votre disposition et assurés par une équipe médicale et paramédicale qualifiée

- Consultation médicale
- Kiné
- Soins infirmiers, post-opératoires
- Prélèvements, analyses et résultats
- Conseil, orientation, accompagnement aux hôpitaux d'Alger
- Garde-malades
- Circoncision.

Appelez-nous au : **0550 40 14 14**

Makasch fious ? Matkhafeh ! Daddak rahou hna ! Khiyarr ouesch thebb oueddi bla khlass. 3isch ou tmetta3 ! aandek 24 sch-har (24 mois) crédit bla fayda. - O-MARKET - 16, H.B.Bouali, Alger. - 0560 93 94 81/80 - Kellemni faouren !
Marhaba. F940/B1

Réparation TV à domicile, toutes marques.
Tél.: 0772 89 17 22 - 0776 33 88 56 NS

RÉPARATION

machines à laver, réfrigérateurs, climatiseurs, à domicile.
Tél.: 0553 00 07 48 - 0770 10 41 36

NS

OFFRES D'EMPLOI

Restaurant à Alger cherche **Serveuses - Serveurs - Femmes de ménage.** Tél.: 0791 01 04 81 NS

Rec. homme et femme de ménage. Tél.: 0560 09 98 56 - 0560 09 98 75 - CV au : 021 63 27 18 NS.

Ecole agréée recrute enseignants vacataires dans les disciplines suivantes : droit civil - Droit

commercial - Techniques d'expression - Economie d'entreprise - Economie générale - Commerce. - Contacter IMS au 31, bd Amirouche, Alger. - Tél./Fax : 021 63 45 08 - 021 64 93 92 - Port.: 0561 37 12 91

F138815

Restaurant cherche serveur résident à Alger. - 0669 76 09 63

F138819

Boutique La Classe, prêt-à-porter hommes, cherche vendeuse, Les Sources. Tél.: 0774 73 20 37

F138813

Entreprise de bâtiment, sise à Boumerdès, recrute responsable matériel et approvisionnement, niveau universitaire, avec expérience dans le domaine du bâtiment ;

acheteur-démarcheur, niveau universitaire, avec expérience dans le bâtiment ; 02 ingénieurs en bâtiment avec plus de 5 ans d'expérience ; 01 métreur-vérificateur avec plus de 5 ans d'expérience. - Envoyer CV au fax : 024 799 001 ou par e-mail : info@etbphar.com

F354/B1

Laboratoire médical international, dans le cadre de son développement, recrute des délégués médicaux pour la région de Tizi-Ouzou, Béjaïa, Alger, Oran. Exigences : expérience dans le domaine, possédant véhicule. Adressez votre CV à l'adresse suivante : pharmas2014@outlook.fr

F138804



Edité par la SARL LE SOIR D'ALGERIE
SIÈGE :
DIRECTION-RÉDACTION :
Fax : 021 67.06.76

ADMINISTRATION :
Fax : 021 67.06.56
1, Rue Bachir Attar
Place du 1^{er}-Mai
- Alger -
Tél. : 021 67.06.58 - 021 67.06.51

COMPTES BANCAIRES :
CPA : Agence Hassiba Ben Bouali N°116.400.11336/2
BNA : Agence «G» Hussein-Dey N° 611.313.335.31
CCP : N° 14653.59
Registre du commerce : RC N° 0013739.B.00

MEMBRES FONDATEURS :
Maâmar FARAH
Djamel SAÏFI
Fouad BOUGHANEM
Zoubir M. SOUSSI
Mohamed BADERINA
GÉRANT-DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
Fouad BOUGHANEM
DIRECTEUR DE LA RÉDACTION :
Nacer BELHADJOUJJA
P.A.O. : «Le Soir»

PUBLICITÉ
Le Soir : SIÈGE -
Fax : 021 67.06.75

BUREAUX REGIONAUX :
BOUMERDÈS
«Résidence Badi», bt 3, 2^e étage, RN n° 24, Boumerdès-ville
Tél./fax : (024) 79 40 72
Email : lesoir_boumerdes@yahoo.fr
ANNABA
19, rue du CNRA (Cours de la Révolution)
Tél. : 038 86.54.22
Fax : 038 86.61.76
Télex : 81095
BLIDA
103, Avenue Ben-Boulaïd Blida
Tél./Fax : 025 40.10.10 - Tél. : 025 40.20.20

CONSTANTINE
9, rue Bouderbala (ex. rue petit).
Constantine
Tél. : 031 92.34.23
Fax : 031 92.34.22
ORAN
3, rue Kerras Aoued.
Tél. : 041 33.23.95
SÉTIF
Rue du Fida, centre commercial Zedioui 1^{er} étage, Sétif.
Tél. : 036 84 48 00

TIZI-OUZOU
Bt Bleu, cage C (à côté de la CNEP) 2^e étage, gauche
Tél./Fax : 026 12 87 04
Tél. : 026 12 87 01

MASCARA
Rue Senouci Habib

Maison de la presse.
Tél./Fax : 045 80.28.43
TIEMCEN
Cité R'hiba Bt n°2 RDC.
Tél. : 043 27.30.61 / Fax : 043 27.30.82

BOUIRA
Gare Routière. Lot N°1. 3^e étage -
Tél. : 026 94 29 19
E-Mail : lesoirbouira@hotmail.com

BÉJAÏA
19, rue Larbi Ben-M'hidi (rue Piétonnière).
Béjaïa-ville 06000
Tél. : 034 21.14.51
Fax : 034 21.18.60

BORDJ-BOU-ARRERIDJ
2, rue Cherifi Mohamed

(près du cinéma Vox)
Tél./Fax : (035) 68-10-52
IMPRESSION
Centre : S.I.A Alger
Est : S.I.E Constantine
Ouest : S.I.O Oran

DIFFUSION
Est : Sodi-Presse
Centre : Le Soir
Ouest : MPS
Tél.: 0550 17 26 03

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

NOTRE JOURNAL

fait sienne cette citation de Joseph Pulitzer, fondateur du journalisme moderne :
«Il (son journal, ndlr) combatta toujours pour le progrès et les réformes, ne toléra jamais l'injustice et la corruption ; il attaqua toujours les démagogues de tous les partis, n'appartiendra à aucun parti, s'opposera aux classes privilégiées et aux exploités du peuple, ne relâchera jamais sa sympathie envers les pauvres, demeurera toujours dévoué au bien public. Il maintiendra radicalement son indépendance, il n'aura jamais peur d'attaquer le mal, autant quand il provient de la ploutocratie que de ceux qui se réclament de la pauvreté.»

NIGERIA

Armée et miliciens ont repris la ville de Chibok

La ville de Chibok, dans le nord-est du Nigeria, a été reprise ce week-end par l'armée et des miliciens locaux, deux jours après être tombée aux mains du groupe islamiste Boko Haram qui y avait enlevé des centaines de lycéennes en avril.

Cette ville de l'Etat de Borno était tombée aux mains des islamistes jeudi après-midi, au terme de plusieurs heures de combats entre les islamistes et les miliciens locaux.

«L'armée a recapturé Chibok à 18h30 hier (samedi, ndr) soir», a déclaré à l'AFP le général Olajide Olaleye, porte-parole de l'armée de terre. «Des opérations de nettoyage sont en cours, mais la ville a été sécurisée», a-t-il ajouté dans un texto.

Même si Boko Haram s'est emparé de plusieurs localités au cours des derniers mois, Chibok était sous les feux des médias en raison de l'enlèvement mi-avril de 276 adolescentes par Boko Haram, qui avait provoqué une vague d'indignation au Nigeria et dans le monde.

Plusieurs chefs d'Etat, de grandes stars internationales et le pape François avaient participé à une campagne lancée sur les réseaux sociaux en soutien aux jeunes filles de Chibok.

Symboliquement, la reprise de la ville par les autorités est importante pour le président Goodluck Jonathan, qui a annoncé cette semaine qu'il serait candidat à sa succession l'année prochaine.

Il avait été vivement critiqué au Nigeria et à



Ph. DR.

l'étranger pour son manque de réactivité lors du rapt des lycéennes, dont 219 sont toujours captives.

Pogu Bitrus, le chef des notables de Chibok, a confirmé à l'AFP que «depuis 17h samedi il n'y a plus aucun combattant de Boko Haram à Chibok».

Selon M. Bitrus, qui est en contact avec les miliciens anti-islamistes sur place, la ville a été reprise au terme d'une opération conjointe de la milice locale et de l'armée.

«Les miliciens sont entrés dans Chibok et les soldats sont restés à l'extérieur de la ville pour capturer les insurgés qui essayaient de s'enfuir», a-t-il précisé.

Jeudi, plusieurs habitants avaient affirmé que l'armée avait fui à l'arrivée des assaillants

à Chibok, laissant les miliciens combattre seuls.

On ignorait dans un premier temps le bilan des combats de samedi mais, selon les témoignages recueillis ces derniers jours, Chibok s'était presque complètement vidée de sa population à l'arrivée des islamistes.

Sa prise jeudi avait fait de nombreuses victimes, tant parmi les insurgés que parmi les miliciens, selon plusieurs responsables locaux qui n'ont toutefois pas avancé de chiffres.

Boko Haram avait mis le feu à tous les lieux de culte chrétiens et détruit les pylônes de télécommunication, coupant la ville de toute communication avec l'extérieur.

Seul le chef de la milice locale, équipé d'un téléphone satellite, a pu continuer à tenir infor-

més les habitants et les responsables de la ville, qui avaient fui.

Malgré leurs faibles moyens logistiques, les Civilian JTF, ces jeunes réunis au sein de milices pour combattre les islamistes, semblent s'être substitués en partie à l'armée, mal équipée et en sous-effectifs, dans plusieurs zones du nord-est.

Ce sont notamment ces miliciens armés d'arcs, de machettes, de bâtons et de fusils artisanaux, qui, avec l'aide de chasseurs, ont repris cette semaine aux islamistes la ville de Mubi, carrefour commercial de l'Etat de l'Adamawa, au sud de l'Etat de Borno.

Mais au moment où Boko Haram, qui s'est déjà emparé de plus d'une vingtaine de localités du nord-est, progresse et multiplie les tueries, ces milices, qui agissent hors de tout contrôle, sont à leur tour accusées d'atrocités.

Une milice a affirmé avoir décapité 41 islamistes près de Biu, dans l'Etat de Borno, au début du mois : des témoins ont dit avoir vu les miliciens exhiber les têtes de leurs victimes sur des piques.

M. Jonathan a une fois de plus promis, cette semaine, lors de l'annonce de sa candidature à la présidentielle de février 2015, qu'il allait tout faire pour libérer les lycéennes de Chibok.

Mais dans cette ville en ruine, où ni le commissariat de police, ni le siège de l'administration, détruits lors du rapt d'avril, n'ont été reconstruits, et où les habitants vivent dans l'angoisse permanente de nouvelles attaques, les parents des otages se disent usés par toutes ces promesses non tenues.

LIBYE

Libération d'un deuxième Italien détenu par une milice islamiste

Un ingénieur italien enlevé en Libye en mars dernier a été libéré et a pu rentrer dans son pays dans la nuit de samedi à dimanche, a annoncé le ministère des Affaires étrangères.

Aucune précision n'a été fournie sur les conditions de la libération de Gianluca Salvato, 48 ans, quelques jours après celle de son compatriote Marco Vallisa, 54 ans, après quatre mois de captivité.

Une source de la sécurité libyenne avait indiqué à l'AFP que Vallisa, enlevé en juillet, avait été libéré contre le paiement

d'une rançon d'environ un million d'euros versés à la milice armée qui le détenait.

Salvato avait été enlevé le 22 mars dernier à Tobrouk, près de la frontière avec l'Egypte où il travaillait pour la compagnie de construction italienne Enrico Ravanelli sur des projets d'eaux usées. L'Italien souffre de diabète et son traitement avait

été retrouvé dans la voiture d'où il avait été extrait par ses ravisseurs. Mais sa mère, Gelsomina Salvato, a indiqué dimanche qu'on lui avait dit qu'il allait bien et que l'annonce de la libération de son fils signifiait que «le cauchemar est terminé».

Rome avait déjà obtenu la libération de plusieurs Italiens pris en otage en Libye, pays qui s'enfoncé dans le chaos depuis la chute en 2011 de Mouammar Kadhafi après huit mois de conflit.

Depuis fin août, une coalition de milices

principalement islamistes, Fajr Libya, contrôle Tripoli et une grande partie de l'Ouest libyen. Le gouvernement et le Parlement reconnus par la communauté internationale ont fui la capitale et siègent dans l'est du pays.

La disposition de l'Italie à verser des rançons pour libérer ses ressortissants est controversée au sein de l'Otan où les Etats-Unis et le Royaume-Uni notamment estiment que cela ne fait que financer de nouveaux enlèvements et le terrorisme.

POUSSE AVEC EUX !

Par Hakim Laâlam

hlaalam@gmail.com
@hakimlaalam

Faut assumer le vote Photoshop

Rachid Nekkaz poursuit sa tournée des...

... commissariats !

Des quidams d'une naïveté déconcertante s'étonnent que la télévision et les médias officiels n'aient pipé mot ni image sur l'hospitalisation de Abdekka à Grenoble, en France. L'étonnement de ces quidams... m'étonne profondément. Pourquoi s'offusquer de cet escamotage lorsqu'on s'accommode parfaitement du fait d'aller voter pour quelqu'un qui ne fait pas campagne, et, plus inouï encore, fait tapisser les murs des villes et villages de photos de lui lorsqu'il avait 27 ans alors qu'il en a près de 80 au moment du scrutin ? Tu sais très bien qu'on te fourgue un cliché datant de Matusalem, et pourtant, tu ressors de l'école où tu «as accompli ton devoir électoral» en exhibant fièrement ton index trempé dans l'encre bleue des yeux de Abdekka et tu informes même toute la planète que c'est pour lui, pour ce «père» que tu as voté ! Ben... puisque tu votes pour Photoshop, Khouya, ne viens pas aujourd'hui pousser des

oh ! et des ah ! parce qu'on ne te dit pas que Yeux Bleus a été évacué en France. Il n'a jamais été à Grenoble. Ni pour se faire opérer. Ni pour une urgence. Ni pour une consultation de routine. Ni même pour skier, la neige n'ayant pas encore son niveau skiable dans cette ville. Boutef' comme le montre clairement sa photo a toujours 27 ans. Il pète la forme. Et il aura encore 27 ans dans 2 siècles si Ghoul et Benyoune lui prêtent vie ! Les gens qui votent pour une photo bidouillée doivent vivre avec cet état de schizophrénie. Perso, j'ai assez de problèmes comme ça pour me lamenter, en sus, sur le malheur et la détresse psychologique de personnes qui s'interrogent sur le silence des médias officiels quant à l'activité hospitalière de leur père spirituel tout en se pâmant devant un cliché en noir et blanc dégageant des odeurs insupportables de naphtaline. A ce niveau-là d'équilibre et de déséquilibre, chacun assume ses névroses ! Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.

